

Organe
tri-hebdomadaire
d'information
édité par la Régie
Nationale
de l'Agence
Guinéenne
de Presse

FOROZA

TRAVAIL - JUSTICE

SOLIDARITÉ

Rédaction - Administration - Publicité - B. P. 191 CONAKRY - Tél. 33-66 - Adresse Télégraphique AGUIPRES
SAMEDI 22 JUILLET 1961

ÉDITORIAL INSPECTIONS ANNUELLES

Au mois de juin dernier, le Secrétaire général du P.D.G. ouvrait la saison des inspections politiques des sections du Parti. A la tête d'une délégation du B.P.N., il a rendu visite aux militants des différents comités de la capitale, tandis que d'autres délégations faisaient le tour des chantiers ouverts au titre du Plan triennal. De ces deux inspections simultanées, nous avons fait un compte rendu détaillé, qui a permis à chaque militant de faire le point de sa progression propre et de celle de la nation.

Ce qui retient particulièrement l'attention, au moment où les délégations de la direction nationale du Parti rendent visite aux autres sections, c'est la définition donnée par le B.P.N. des critères arrêtés à la dernière Conférence nationale de Kissidougou, quant au prochain classement des sections, classement qui s'établira en rapport avec, d'une part, le degré de maturité et de conscience politique se traduisant dans les activités quotidiennes des sections et d'autre part le travail effectif accompli par les régions administratives en vue de l'accroissement rationnel du revenu national. L'absence d'indicateurs s'il en

A propos de la réorganisation du commerce

Conférence faite à la Chambre Économique
par le président Sékou Touré

Le 3 mars dernier, à la Chambre Économique, le Secrétaire général du P.D.G., notre camarade Sékou Touré, faisait la critique publique de l'organisation commerciale de la République de Guinée. Fidèle à la ligne de notre Parti, l'analyse du Secrétaire général du P.D.G., reprise le même jour par Radio-Guinée, ne devait épargner aucun aspect de cet important problème.

En effet, de la structure au fonctionnement des différentes institutions, de la qualité professionnelle des hommes à leur moralité, tout était passé au crible pour situer de façon précise ce que nous avons appelé nous-mêmes les faiblesses de l'organisation commerciale de la République.

Ainsi, publiquement, nous avons réaffirmé que l'orientation définie et adoptée par le P.D.G. dans le domaine du commerce demeurerait plus que jamais juste et inchangée et que, seuls l'organisation et le fonctionnement des institutions étaient en cause.

Si donc, à l'image de tout pays vraiment indépendant et réellement maître de son économie, U.S.A., U.R.S.S., France, etc..., pour ne citer que ceux-ci — l'État guinéen, usant de ses attributs de souveraineté, a choisi d'exercer un monopole strict sur ses importations et ses exportations, il lui restait maintenant à organiser, avec la participation du secteur privé du commerce, un circuit de distribution capable de répondre rapidement et efficacement aux besoins de nos masses des villes et des villages.

Fidèle à ses traditions de Parti populaire, le P.D.G. ne craint pas, chaque fois qu'il en est besoin, d'exposer publiquement ses échecs tout comme ses succès et d'en tirer toutes les leçons.

L'on comprend qu'une telle conception ne puisse plaire à ceux qui ne peuvent précisément pas expliquer tous leurs actes à leurs peuples et pour cause !

C'est sans surprise que nous avons lu dans les revues économiques spécialisées « Outre-Mer », sous la signature de distingués économistes, les commentaires les plus tendancieux à l'appui desquels étaient cités des « extraits » soigneusement triés du discours de notre Secrétaire général.

Ces thuriferaires zélés du néo-colonialisme, ce néo-colonialisme abject camouflé sous l'appellation « Aide et Coopération Économique », se réjouissent : « La Guinée rencontre des difficultés ! Nous pas, grâce à l'aide de la Métropole ». La vérité finit toujours par triompher et c'est pourquoi nous rappelons à ces zéloteurs du colonialisme d'un nouveau genre, qu'hier, ils avaient épuisé leur répertoire de slogans sans réusir à persuader les peuples de leurs États, que l'indépendance nationale était dangereuse. Aujourd'hui encore, nous disons qu'il n'est pas d'indépendance réelle sans une véritable indépendance économique.

Aujourd'hui dans le domaine économique, comme hier dans le domaine de l'indépendance politique, l'arsenal des slogans et des formules s'épuisera très rapidement à son tour, sans pour autant convaincre les peuples de métropoles ! L'indépendance économique pour éviter « des difficultés comme en Guinée » et garder l'amitié et l'aide des métropoles ! Ce ne sont pas les nouvelles formes d'exploitation imaginées par le néo-colonialisme et en voie d'instauration dans certains pays africains, ni les savantes exégèses de responsabilités rétrogrades, qui pourraient démentir cette affirmation.

Devant la justesse de l'option guinéenne, il est tout naturel que les créatures des régimes en décrépitude soient à l'affût des moindres nouvelles de Guinée pour les déformer délibérément, afin de faire croire que rien ne va plus au pays de Monsieur Sékou Touré. Mais les peuples sont sages et ils sauront écarter de leur chemin les derniers valets du colonialisme en Afrique.

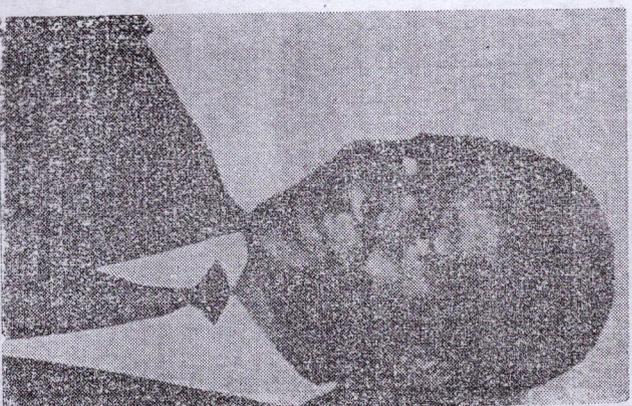
Face à ces procédés malhonnêtes, la Guinée poursuit imperturbablement sa route, assurée des succès les plus éclatants, grâce au dynamisme et à la parfaite cohésion de son peuple.

Aussi, continuons-nous de dénoncer les insuffisances et les mauvaises conceptions, où qu'elles se trouvent, pour mieux les combattre, et à faire notre propre critique et auto-critique pour le salut de notre Parti.

Ce faisant, nous entendons apporter notre contribution décisive à l'émancipation rapide et totale de l'Afrique, en renforçant le camp des hommes de bonne foi, à l'intention desquels nous publions ci-dessous le texte intégral du

PRIX	25 francs le Numéro
ABONNEMENT :	
1 an	2.000
6 mois	2.000
3 mois	1.000
Abonnement de soutien :	5.000

No 36 - 1^{re} ANNÉE



Le chef de l'État guinéen

La Conférence Économique des États de la Charte Africaine de Casablanca

La Conférence économique des États de la Charte africaine de Casablanca, qui se tenait à Conakry depuis le 17 juillet, a terminé ses travaux vendredi 21 dans la matinée, par une séance plénière solennelle.

Rappelons qu'après la séance d'ouverture présidée par le chef de l'État guinéen, les chefs des délégations s'étaient réunis pour mettre au point l'ordre du jour de la

CONFÉRENCE DES FEMMES DE L'OUEST-AFRICAÏN

Vendredi 21 juillet à 16 heures que s'est ouverte à Conakry la Conférence des Femmes de l'Ouest Africain, séance d'ouverture qui était placée sous la présidence de M. Sékou Touré, président de la République de Guinée.

C'est devant une salle comble que le chef de l'Etat a prononcé un important discours que nous reproduisons intégralement dans notre prochain numéro.

Ce fut ensuite Mme Camara Loffo, membre du B.P.N. et du bureau du Comité élu à Ibandan, qui prononça le discours de bienvenue aux participants des divers pays de l'Ouest africain et aux organisations invitées.

La séance a repris ce matin samedi 22 juillet avec l'ordre du jour suivant :

Matinée

Présidente de séance : Mme Guéye (Sénégal)

9 h à 12 h

Messages des délégations participants

12 h 30 à 15 h 30

Suspension de séance.

Après-midi

Présidente de séance : Mme Sivomey (Togo)

16 h à 19 h.

Lecture et discussion du rapport présenté par Mme Oguansheye

L'ESCALE DU PRÉSIDENT

HOUPHOUËT BOIGNY A CONAKRY

Le président de la République Côte d'Ivoire, son Excellence Houphouët-Boigny et son épouse ont fait vendredi matin 21 juillet une escale technique à Conakry, en se rendant par bateau à Abidjan.

C'est à 8 heures 35 que le chef de l'Etat ivoirien est descendu du paquebot « Brazza », à bord duquel étaient montés lui souhaiter la bienvenue MM. Béavogui Louis Lansana, ministre des Affaires étrangères, Yansané Sékou Yalanti, commandant de région administrative et André Sassone, chef de protocole de la République.

Au bas de la passerelle, l'attendaient le président de la République de Guinée et Mme Sékou Touré, le président de l'Assemblée nationale et Mme Saïfoulaye Diallo, Mme Bangoura Mafory, membre du B.P.N. présidente nationale de la section féminine du P.D.G., tandis que retenaient, en l'honneur de l'Hôte de la capitale, vingt-et-un coups de canons.

Après avoir écouté les hymnes nationaux des deux pays, les deux chefs d'Etat ont passé en revue un détachement de l'armée qui rendaient les honneurs. Le président Sékou Touré a ensuite présenté à M. Houphouët les membres du B.P.N. et du gouvernement, de l'Assemblée nationale, de la C.N.T.G. et du Corp diplomatique et Consulaire, ainsi que les secrétaires généraux des sections de Conakry I, II et III.

A 9 heures, le cortège présidentiel s'ébranlait en direction du palais de la présidence. Tout le

long du boulevard du Commerce, les militants des trois sections de Conakry ont acclamé le cortège officiel.

Dans la cour du palais, s'est déroulée à 9 h 15 la traditionnelle cérémonie de présentation de corps constitués. Puis, tandis que les deux chefs d'Etat gagnaient le salon du palais et avaient une conversation privée, Mmes Houphouët et Touré, accompagnées de Mme Diallo Saïfoulaye, visitaient la région administrative de Conakry et différents chantiers de la capitale.

A 12 h 30, le président de la République de Côte d'Ivoire et son épouse, accompagnés du chef de l'Etat et des hautes personnalités guinéennes gagnaient le port et s'embarquèrent pour Abidjan.

M. Camara Bengaly est rentré à Conakry

Après Kankan, Siguiré, Kérouané et Beyla, la délégation de la Direction nationale du parti conduite par M. Camara Bengaly, membre du B.P.N., ministre de l'Information et du Tourisme, comprenant M. Keïta Ouremba, questeur de l'Assemblée nationale, est arrivée vendredi 21 juillet à 10 h. 30 dans la capitale.

Par ailleurs M. Moussa Diakité, membre du B.P.N., gouverneur de la Banque de la République, qu'accompagne M. Sy Boubacar député, est arrivé à Labé dans l'après-midi de vendredi par avion de la Compagnie Air-Guinée.

est, qui permet, selon une décision du Ve Congrès, de maintenir le degré politique des masses en constante harmonie avec la progression économique et sociale de la nation. Car, sans la conscience d'un acte, l'objectif fixé ne peut être atteint sauf le fait du hasard, auquel on ne saurait laisser l'initiative de notre entreprise d'édification, sans compromettre gravement notre avenir, sans trahir notre idéal révolutionnaire. Les résultats de nos efforts collectifs doivent, autant que faire se peut, correspondre à nos prévisions, et répondre à nos activités conscientes. « Sans une conscience révolutionnaire, disait le Secrétaire général du Parti, il ne saurait y avoir de révolution. »

La responsabilité des sections ainsi que des régions administratives est immense dans la tâche à mener à bien afin de nous débarrasser du lourd héritage de la domination coloniale. Mais quand la conviction ne fait pas défaut, que la conscience des buts à atteindre est claire, aucun obstacle n'est inaccessible au potentiel d'énergie créatrice et de détermination rationnellement canalisé des masses populaires.

Un nouveau classement de nos sections, le 3^e depuis le début de notre indépendance, va donc intervenir en 1961, après que Guékédou deux fois, Kindia en 1959 et Kissidougou en 1960 aient été couronnés.

Il convient de rappeler qu'en chaque occasion, en donnant le palmarès annuel, le Secrétaire général du Parti n'a jamais manqué de mettre l'accent sur le fait que pour la nation, c'est l'effort collectif

● suite de la page 2

Nouvelles de la Capitale

HOROYA — Samedi 22 juillet 1961

L'ART AFRICAIN EN DEUIL KANTÉ FACÉLY n'est plus

Une perte cruelle vient de frapper la République de Guinée en la personne d'un de ses pionniers de l'Art africain, notre camarade Kanté Facély qui revenait de mission en Tchécoslovaquie par l'avion régulier PRAGUE-CONAKRY qui s'est écrasé à Casablanca dans la nuit du 11 au 12 juillet dernier.

Le président de la République a tenu à lui rendre l'hommage suivant:

Le Bureau politique National et le gouvernement de la République adressent à la famille et aux amis du défunt leurs condoléances emues. Kanté Facély est né en 1922 à Kissidougou où il avait suivi les cours de l'Ecole primaire jusqu'au cours moyen. En 1944, à Saint-Louis du Sénégal, il avait fait la connaissance de notre ami Keïta Fodéba avec qui il devait créer plus tard les **Ballets Africains** dont il devait rester le guide artistique plus de dix années durant.

Les premières créations de Facély dans le cadre des Ballets Africains furent les premières à chanter le terroir, à glorifier l'amour patriotique, en célébrant les grands de la passé africain à travers une musique folklorique renouée par son prodigieux talent.

Musicien conscient de la valeur hautement contributive de l'Art, à l'évolution africaine, Kanté Facély s'y était adonné corps et âme pour faire, d'abord des Ballets Africains de Keïta Fodéba, et ensuite des nationaux de la République, de véritables ambassadeurs de la Culture africaine.

En notre nom personnel et au nom du peuple guinéen tout entier, nous rendons hommage à sa mémoire de Patriote africain et d'artiste univer-

saire. Touré Ismaël, Conté Saïdou et Diop Alassane qui m'aidèrent à faire venir Facély en France pour créer ensemble une troupe qui devait devenir les **Ballets Africains** dont le Comité directeur était, dès le début, composé de Facély, Touré Ismaël, Conté Saïdou, Aw Amadou l'actuel ministre des T. P. du Mali et de moi-même. C'est ainsi que dix ans durant Kanté Facély a été l'âme des **Ballets Africains** dont il était le directeur artistique.

Facély n'était pas seulement pour moi un collaborateur, c'était un ami désintéressé et un frère. Sa contribution à l'Art africain est immense, quand on sait qu'il a été le premier à graver sur disque un riche répertoire de chants africains magnifiant en un moment où cela était difficile, les grands de la passé africain et incarnant, par conséquent, les plus dignes sentiments patriotiques.

L'Art africain perd donc en Kanté Facély un de ses pionniers et personnellement, je me dois de lui rendre hommage sincère et ému en précisant que tout ce que j'ai pu faire sur le plan artistique, je le dois à lui, à lui mon frère Kanté Facély.

INSPECTIONS ANNUELLES

suite de la première page

qui importe, et non l'effort des uns mis en relief au détriment de celui des autres, car les uns et les autres, appartenant à la même nation, concourent par leur détermination à at-



Chef de la délégation guinéenne, Président de la session du Comité Economique de la Conférence de Casablanca.

FIN DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

(Suite de la première page)

le bureau de la Conférence et désigner les commissions de travail. C'est ainsi que le bureau de la Conférence avait été composé comme suit :

Président : M. Béavogui Louis
Lansana (Guinée)

vice-président : M. Kouyaté Saïdou
Badian ministre du Plan (Mali)

M.
BÉAVOGUI
LOUIS

LANSANA

membre du

Bureau

Politique

National

ministre des

Affaires

étrangères.

membres de la Charte de Casablanca.

C. — En matières des relations financières et monétaires.

9° La création d'une Banque africaine de Développement Economique.

10° L'adoption de mesure propre à matérialiser une Union africaine de Paiement, notamment par la création d'un organisme de clearing multilatéral.

D. — En matières de transports et de télécommunications.

11° L'émission de timbres postales commémorant, d'une part le premier anniversaire de la réunion des chefs d'Etats africains à Casablanca et d'autre part, l'anniversaire de l'assassinat du président Patrice Lumumba.

12° La création de liaisons téléphoniques et télégraphiques entre les pays membres avant le 1° avril 1962.

13° L'extension des lignes aériennes actuelles exploitées par les compagnies nationales.

a) D'une Union africaine des Télécommunications.

14° La création :

a) D'une Union, Postale africaine;

b) D'une Compagnie Aérienne africaine;

c) D'une Compagnie de Navigation Maritime.

En vue de ces créations une commission d'experts africains se réunira au Caire au mois de septembre 1961, pour ce qui concerne la Compagnie de Navigation Maritime. Une autre commission d'experts se réunira à Tanger au mois de novembre 1961 pour ce qui concerne les trois autres organismes.

Les travaux du Comité Economique se sont déroulés dans une atmosphère de mutuelle compréhension, de solidarité et de fra-

sel.

LETTRE DE KEITA FODEBA

C'est en 1944 à Saint-Louis du Sénégal où j'étais instituteur, que j'ai connu Kanté Facély. Un soir, au cours d'une promenade avec des amis sur le Pont de N'Dar Toute, j'ai rencontré un joueur de guitare solitaire qui était encore à ses débuts et qui s'exerçait sur des airs guinéens que je connaissais. C'était Kanté Facély. vite nous avons fraternisé pour devenir des amis qui se retrouvaient tous les soirs dans mon petit logement de la rue Blaise Dumont pour jouer des aïds de chez nous, des aïds de Guinée. Ensemble nous créâmes d'abord un orchestre «SUD JAZZ» qui groupait tous les musiciens originaires des pays africains du Sud. Cet orchestre, dont Facély était le principal animateur, avait pour but de faire connaître au Sénégal les immenses ressources de la musique folklorique des pays du Sud, depuis la Casamance jusqu'au Cameroun. Plus tard, nous devions créer tous-jours ensemble, avec la collaboration de la Jeunesse St-Louisienne, une troupe artistique dénommée le «Progrès». Et c'est grâce aux immenses possibilités artistiques de Facély que j'ai pu, à ce moment-là, écrire MINUIT et un peu plus tard AUBE AFRICAINE dont la musique a été inspirée et exécutée par lui.

En 1948, c'est avec beaucoup de peine que je quittais mon frère Facély pour la France. A Paris je devais retrouver mes amis d'E.P.S.

teindre le meme dur.

On comprendra aisément dès lors, que la réalisation d'un programme collectif n'est pas finie et arrêté — et laissé, pour la part qui lui revient, à l'initiative de chaque section et de chaque région — revenue à l'initiative des militants, à leurs capacités, à leur efficacité, à leurs sens politiques des tâches à accomplir et de leurs conséquences, en un mot à toutes ces activités conscientes qui donnent à un homme ou à une collectivité d'hommes la possibilité d'être meilleur.

Les responsables nationaux du Parti font donc en ce moment le point de l'œuvre accomplie dans les différentes sections. C'est à l'issue de ces visites que la direction nationale, analysant toutes les données et formulant critiques, observations et suggestions, procédera au classement.

La récompense tant convoitée ne pourra donc qu'aller au plus méritant.

Dans ce numéro et dans le suivant, nous donnerons un compte rendu complet, fait par nos envoyés spéciaux, des visites effectuées par les missions du B.P.N. dans les différentes sections.

KEN.

Secrétaire : M. Bangoura Kassory

directeur de la division économique du ministère des Affaires étrangères.

Quant aux quatre commissions désignées, elles avaient pour rôle d'étudier respectivement :

La première (Président : M. Keita N'Famara Guinée, Rapporteur : M. Dey Ould Sidi Baba Maroc) :

L'Union douanière, le développement des relations et des échanges.

La seconde (Président : M. Jourdi Mohamed Maroc, Rapporteur : M. Traoré N'Ki Guinée) :

La politique commune de planification, le développement industriel et l'harmonisation de l'exploitation des ressources naturelles dans les Etats neutres de la Conférence de Casablanca; leur coopération technique et économique.

La troisième (Président : M. Barry Diawadou Guinée, Rapporteur : MM. Ben Souda Mohamed Maroc, Cissé Mamadi Guinée, Richard Ernest Mali) :

La création d'une Banque africaine de développement économique; les relations financières entre les puissances de Casablanca et les différentes zones monétaires; une union de paiements.

La quatrième (Président : M. Alassane Diop Guinée, Rapporteur : M. Vital Mali) :

Le problème des transports et des télécommunications, y compris ceux relatifs aux questions postales, météorologiques et navigation maritime; l'adoption des recommandations des experts des Postes et Télécommunications.

C'est donc à l'issue de ces travaux et de la séance plénière solennelle de clôture, que le communiqué suivant a été publié :

Les travaux du comité Economique Africain se sont déroulés conformément aux statuts de la Charte et avec la détermination de prendre toutes les mesures concrètes que les conditions actuelles rendent possibles et les bases de réalisation effectives dans les délais les plus rapides.

approuvé les projets suivants :

1° Suppression des barrières douanières entre les six pays participant par paliers successifs échelonnés sur une période de cinq années à compter du 1^{er} janvier 1962. Une commission se réunira avant le 31 octobre 1961 pour en étudier les modalités techniques d'application.

2° Suppression des restrictions quantitatives en matières d'échanges commerciaux, échelonnées sur une période de cinq années également, et ce à compter du 1^{er} janvier 1962.

3° Traitement mutuel de la nation la plus favorisée en matière d'échanges commerciaux.

4° Organisation de consultations réciproques pour l'adoption d'une politique commune au sein des organismes économiques internationaux ou vis-à-vis d'eux.

5° Action en vue d'accroître la part de l'Afrique dans l'aide technique et économique internationale qui doit respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'intérêt des bénéficiaires.

6° Amélioration du rapport entre les prix des matières premières exportées et ceux des produits manufacturés importés.

B. — En matières de développement économique.

7° La création d'un organisme économique permanent appelé « Conseil de l'Unité Economique Africaine » (C.U.E.A.) chargé :

a) D'examiner les problèmes communs du développement et les possibilités d'harmonisation des différents programmes.

b) De rechercher les méthodes de planification les plus appropriées aux pays africains.

c) De centraliser les informations et de les diffuser.

d) Et d'une façon générale, de procéder à toutes les études relatives à l'unification de l'Afrique.

8° La conclusion d'une « Convention de Coopération Economique et Technique » entre les Etats

membres, de solidarité et de fraternité. Ils constitueront l'annonce d'une série de mesures et de réalisations entrant dans le cadre de l'unification économique des pays membres.

Le Comité se déclare convaincu que la voie suivie par les Etats membres est la voie la plus sûre pour libérer nos économies des pressions extérieures et de consolider notre indépendance politique.

AVIS

Le ministère de l'Information et du Tourisme porte à la connaissance du public que le Salon du Tourisme situé dans l'immeuble « l'Urbaine et la Seine », sera ouvert tous les jours de 8 heures à 12 heures et de 16 heures à 19 heures sauf dimanche et lundi matin.

Des portraits d'art y sont faits par le photographe Ahmed Gazaleh.

PETITES ANNONCES

* L'Assurance ne paraît chère qu'avant l'accident *
Assurez vos services et assurez-vous à la Société Nationale d'Assurances et de Réassurances. Siège social : 2^e Boulevard, ex-Salle d'Exposition de l'Energie Electrique, Conakry.

« A NOS LECTEURS »

En raison de l'abondance des matières, nous reportons à notre prochain numéro la publication du roman - feuilleton « Soundjata »
La Rédaction.

Acheter et lire « Horoya »

C'EST BIEN

S'y abonner;

C'EST MEILLEUR

LES SPECTACLES

OU IRE7 . VOUS

CE SOIR

DEMAIN

ET APRÈS ?

AU PALACE

SAMEDI 22 JUILLET : Le coup de l'escalier - La main chaude.

DIMANCHE 23 JUILLET : Le tric - Le grand chantage.

LUNDI 24 JUILLET : Iwo-Jima - Pour toi j'ai tué.

MARDI 25 JUILLET : La charge des cosaques - Le coup de l'escalier.

MERCREDI 26 JUILLET : La muraille - Club des femmes.

La vie dans la Nation

M. CAMARA BENGALY EN HAUTE GUINÉE ET EN GUINÉE FORESTIÈRE

Partie de Conakry le 11 juillet, la délégation du B.P.N. dirigée par M. Camara Bengaly, ministre de l'Information et du Tourisme, et comprenant MM Keita Ouremba, questeur de l'Assemblée nationale, El Hadj Telli Diallo, représentant de la Guinée à l'O.N.U., Camara Sinkoumba, député, est arrivée à l'aérodrome de Kankan après 1h.50 de vol.

La délégation a été saluée à sa descente d'avion par le commandant de la région, El Hadj Mory Keita et le comité directeur de la section conduite par son secrétaire général M. Fofana Kallil.

Après avoir passé en revue un détachement de la Garde régionale qui rendait les honneurs, le ministre de l'Information et du Tourisme et les membres de la délégation se sont rendus sur la grande place de la ville en un cortège important, acclamé tout au long du parcours par une foule en liesse.

Ce qui a particulièrement retenu l'attention de nos reporters et des membres de la délégation, c'est l'ordre et la discipline et l'enthousiasme qui ont marqué l'accueil réservé par les militants et les militantes de la section de Kankan à la délégation de la direction nationale du Parti.

Le secrétaire général, M. Fofana Kallil, a salué l'inspecteur du B.P.N. et retracé rétrospectivement la lutte menée par le P.D.G. jusqu'à la libération nationale de notre pays. «Aujourd'hui, a-t-il dit notamment, nous sommes vainqueurs sur le plan politique. La bataille la plus difficile, c'est celle de l'économie; si nous restons tous unis, nous remporterons la aussi de grands succès».

Répondant à cette allocution, M. Camara Bengaly, chef de la délégation nationale, a souligné l'impor-

sance de la section. La journée du 12 juillet a été consacrée à une réunion de critique et d'auto-critique avec les responsables politiques, administratifs, syndicaux et les organismes coopératifs. La délégation a également procédé à la visite des réalisations dans le cadre du plan de développement économique et social et des travaux effectués au titre de l'investissement humain.

SIGURI

Après Kankan, la délégation du Bureau Politique National conduite par M. Camara Bengaly, est arrivée le 13 juillet à Siguri.

Avec ses 290 comités, Siguri est une puissante section qui s'étend sur environ 23.000 km² et compte 157.000 habitants.

La délégation nationale du Parti a été accueillie à la limite de la section sœur de Kouroussa par le commandant de région directeur des membres du comité directeur avant de faire une entrée triomphale à Siguri. Sur un parcours de plus de sept kilomètres, les militants et militantes de Siguri, rangés des deux côtés de la route, ont chaleureusement applaudi les délégués du Bureau Politique National.

Sur la place de la permanence régionale où était dressée la tribune officielle, plus de 10.000 personnes, dont la J.R.D.A., les ouvriers et les paysans ont participé à un défilé qui rappelle à tous égards les brillantes manifestations de la capitale.

Dans son discours de bienvenue, le secrétaire général de la section, M. Doumbouya Kouramoudou, a

L'inspection de M. BÉAVOGUI Louis-Lansana en Guinée maritime

Parti de Conakry le 8 juillet 1961, M. Béavogui Louis-Lansana, membre du B.P.N., est arrivé à 10 h.15 à Wonkifong, accompagné du député Keita Sadamoudou.

Plus de huit mille militants devaient accueillir la délégation dans un ordre parfait. Après l'impécable défilé de la J.R.D.A., dénotant un sens rigoureux de l'organisation, M. Camara Fodé, membre du comité directeur de la section, a souhaité la bienvenue à la délégation du B.P.N. Il a réaffirmé l'engagement solennel de la section de Wonkifong à bâtir une Guinée prospère dans le cadre défini par le P.D.G.

Dans sa réponse, M. Béavogui a rappelé l'objet de sa visite et le sérieux avec lequel il importe d'assurer nos responsabilités découlant du Plan triennal.

L'inspecteur national devait ensuite remettre au nom du P.D.G. la médaille de compagnon de l'indépendance aux militants BANGOURA Abou, tailleur ; SYLLA Malory, ménagère ; CAMARA A. Alsény, cultivateur. Il s'est rendu peu après à la permanence de la section où il s'est entretenu avec le comité directeur.

A 15 heures, il a visité quelques comités ainsi que les chantiers ouverts par la section au titre de l'investissement humain.

L'INSPECTION DE BENTY

Après Wonkifong, la délégation du Bureau Politique National, est arrivée dans la journée du dimanche 9 juillet à Benty. Là comme à

d'un accueil chaleureux, par les comités de quartiers et de villages, placés dans un ordre impeccable le long de la rue principale de la ville. Le défilé de la J.R.D.A. et des traveilleurs de toutes catégories qui a suivi la réception populaire a été l'expression d'un état de conscience mobilisation de nos militants. Il traduit la vitalité politique des masses rurales et leur détermination à être les meilleurs dans le gigantesque mouvement de reconstruction et de réhabilitation de l'Afrique.

Dans son allocution de bienvenue, le secrétaire général, M. Mara Sosso a exprimé la fierté de Benty de recevoir la délégation du B.P.N. dans le cadre de l'inspection générale annuelle des sections. «Nous, militants et militantes de Benty, a-t-il suivi en substance nous menons la bataille économique qui nous a été prescrite par le Parti. Ce combat contre le non-développement, nous le poursuivrons avec courage et dans la conviction absolue que la voie révolutionnaire du P.D.G. conduit à la victoire, au bonheur du peuple, à la justice sociale et à l'épanouissement culturel».

Répondant à ces vœux, M. Béavogui Louis Lansana a fait remarquer que l'heure n'est pas à se complaire dans la satisfaction de soi, et que c'est plus que jamais le moment de l'action décisive contre l'état insuffisant de notre économie, contre la misère et l'analphabétisme. C'est par ce moyen que le peuple de Guinée doit justifier l'immense confiance que les peuples d'Afrique et d'ailleurs lui ont accordé sans réserve depuis l'indépendance nationale. Dans cette perspective exaltante, a conclu M. Béavogui, Benty est un secteur important qui recèle de vastes potentialités d'action.

trionphe d'une Afrique africaine contre l'injustice, la barbarie et la cupidité, c'est-à-dire celle de Patrice Lumumba».

M. Béavogui Louis Lansana félicite les auteurs de l'œuvre érigée en mémoire du premier chef du gouvernement congolais. «Ce geste, ajouta-t-il, est plus qu'un symbole ; il témoigne d'une haute conscience africaine qui fait la fierté de chaque guinéen et de chaque guinéenne ; il signifie concrètement notre attachement aux valeurs réelles de notre continent humilié par les pires ennemis de l'humanité progressiste».

Parlant ensuite de la situation intérieure de la République, l'inspecteur national du P.D.G. a expliqué la portée des transformations intervenues dans l'organisation du commerce guinéen et dans d'autres domaines de la vie nationale. «Toutes les mesures entreprises par le P.D.G., conclut-il, tendent à accroître l'efficacité de notre action révolutionnaire en fonction des données nouvelles et des conditions objectives particulières de chaque situation».

La délégation du B.P.N. a ensuite visité des comités de base de la section et leurs réalisations au titre de l'investissement humain, avant de se rendre à Forékariah où elle est arrivée mardi 12 juillet à 10 heures.

LE SÉJOUR DE M. BÉAVOGUI

A FORÉKARIAH

L'accueil qui lui a été réservé n'avait rien à envier à tous les précédents. On ajoutera, en plus du cérémonial traditionnel, deux chants révolutionnaires mimés par les pionniers de la section. Quant au défilé, il a été marqué par la participation des travailleurs de toutes les catégories, depuis les paysans jusqu'aux éleveurs en passant par les ouvriers. On peut dire qu'il a été l'expression vivante de l'organisation de l'économie régionale.

Dans le salut qu'il a prononcé à l'adresse de la délégation nationale, le secrétaire général de la section a souligné la

lance du soutien que les militants doivent apporter à la lutte que mène le P.D.G. sur le plan national, sur le continent africain et sur la scène internationale. «C'est de l'état de notre organisation, a dit l'inspecteur du B.P.N., de notre capacité d'utilisation rationnelle de nos énergies humaines et matérielles que nous acquèrerons la possibilité de traiter tous les problèmes qui se posent et se poseront à nous. La mobilisation permanente, la discipline et la démo- cratie doivent nous servir dans cette lutte grandiose d'hommes conscien- ment engagés à réaliser en commun leur bien-être».

M. Camara Bengaly a conclu en for- mulant l'espoir que la section de Kankan profitera de sa capacité de mobilisation dans tous les domaines pour se présenter dignement au rendez-vous national de Labé.

Dans l'après-midi, la délégation du B.P.N. s'est consacrée à l'inspection de la permanence du Parti des différents registres de la section et des installations de la J.R.D.A.

Dans l'ensemble, l'inspection a révélé une meilleure organisation politique et une nette prise de conscience des responsables. L'adhé- sion des masses laborieuses est plus que réconfortante. La section n'avait pu placer que 33.000 cartes au cours en 1960; on en compte 58.260 au cours du premier semestre de 1961. La région s'étendant sur une superficie de 27.000 kilomètres carrés, les mili- tants et les militantes de la section tant des efforts pour créer des votes de communication entre les diffé- rentes localités. C'est ainsi que grâce à ce travail collectif l'on constate avec satisfaction l'existence de plusieurs centaines de kilomètres de routes praticables en toutes saisons.

Dans le domaine économique,

l'inspecteur national a mis un accent

particulier sur la nécessité de la

tenue d'un registre de recensement

économique au niveau de la section.

A cet effet, M. Camara Bengaly a

cité l'heureux exemple de la section

de Télimélé, qui depuis 1960, utilise

cette méthode dans la lutte contre le

Après avoir rendu hommage au président Sékou Touré, secrétaire général du P.D.G., M. Doumbouya Kouramoudou a conclu en dénon- çant violemment les manœuvres impérialistes, le chaos et la confu- sion qu'ils suscitent dans certaines parties du continent pour tenter de perpétuer leur domination.

M. Camara Bengaly a félicité les responsables politiques et adminis- tratifs de Siguiri, ainsi que tous les militants pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. « Camarades, s'est-il écrié, l'heure des discours enflammés est passé. Nous sommes aujourd'hui, vous le savez, dans une nouvelle phase de la lutte : celle des réalités concrètes, lesquel- les doivent nous mener à un mieux- être général. Dans cette phase de création dynamique, a ajouté le

ministre de l'Information et du Tou- risme, l'effort de chacun est indis- pensable, du fonctionnaire dans son bureau au paysan dans son champ, des ouvriers dans leurs chantiers aux commerçants dans l'honnêteté qu'ils apportent à l'exercice de leur fonction. Partout le mot d'ordre est **produire**, pro- duire suivant les critères de qualité, de quantité et de rapidité. Pour ce- la, il faut naturellement élever sans cesse sa conscience politique et le degré de son engagement révolu- tionnaire », a conclu le chef de la

délégation nationale avant de pro- céder, au nom du Président de la République, à la remise solennelle des médailles de **Compagnon de l'Indépendance** à ceux des militants qui se sont particulièrement dé- voués à la révolution du peuple de

La mission d'inspection d'El Hadj Mamadou Fofana

La délégation du Bureau Politique National, conduite par El Hadj Mamadou Fofana et comprenant M.M. Barry Baba Allimou, député, et Touré Mamouna, est rentrée de sa mission après avoir inspecté succes- sivement les sections de Dubréka, Sanoyah, Manéah et Coyah.

A Dubréka, la délégation devait décerner la Croix de Compagnon de l'Indépendance aux militants sui- vants :

Soumah Morricani, Bangoura Mama- dou Kéna et Bangoura N'Sira.

Partout la délégation du B.P.N. a été chaleureusement accueillie. Elle a félicité les militants pour leur réelle prise de conscience. Au cours de l'inspection des travaux réalisés par investissement humain, et après des vérifications administratives elle eut l'occasion d'apprécier leur niveau politique. D'autres militants reçurent la Croix de Compagnon de l'Indépendance :

A OUVASSOU

Sylla Morv (train de Garandji) ;
Sylla Binti (train de Sandeyal) ;
Sylla Ansoumane dit Koto.

A COYAH

Bangoura Nabi dit «89» ; Sylla Samaké-Khali ; Bangoura Doumké- Mousa (à titre posthume).

A MANEAH

Camara Fodé Mousa ; Camara Mousa ; Camara Magbé.

A SANNOYAH

Fofana Ibrahimia ; Soumah Mama- dama.

M.El Hadj Fofana, au cours des réunions de critique et d'autocritique qui eurent lieu dans la région, con- clut son rapport en indiquant la par- tie harmonie qui règne en général les relations entre les sections et les différents services.

Dans l'après-midi la délégation du Bureau Politique National s'est entretenue avec le comité directeur de la section. Elle a visité ensuite quelques comités de quartiers et les chantiers ouverts au titre de l'investis- sement humain.

Après la réunion de critique et d'autocritique avec les responsables politiques, administratifs et syndi- caux, la J.R.D.A. de la section a organisé une soirée théâtrale à l'in- tention de la délégation qui devait se rendre ensuite à Farnoréah.

LA MISSION DE B.P.N.

A FORÉCARIAH

Poursuivant sa tournée, M. Béavogui Louis-Lansana arrivait lundi à Farnoréah. Comme à Wonkifong et à Benty, l'inspecteur national et sa suite ont été l'objet d'un accueil populaire enthousiaste.

Après une entrée triomphale dans la ville de Farnoréah, abondamment pavoisée aux couleurs nationales la délégation a passé en revue les mili- tants rangés autour de la Place PATRICE-LUMUMBA, où elle a so- lennellement inauguré la statue du premier chef du gouvernement de la République du Congo.

Après, la délégation natio- nale du Parti avait assisté à un défilé de la J.R.D.A. qui n'a pas duré moins de 75 minutes et dont la haute tenue atteste éloquemment de la mobilisa- tion consciente de jeunesse de Farnoréah.

Le secrétaire général de la section, dans son discours d'accueil réaffirma l'attachement résolu des fem- mes et des hommes de Farnoréah aux principes révolutionnaires du P.D.G. ainsi que que leur confiance absolue au Bureau Politique Na- tional et au gouvernement de la République.

«Dans notre travail quotidien, a-t- il poursuivi en substance, nous nous efforçons d'élever constamment notre conscience de militants d'un Parti qui a de lourdes responsabilités historiques et auquel une vaste opi- nion a accordé sans retour sa con- fiance».

«C'est dans ce contexte sans cesse élargi que s'inscrit la statue du

l'an dernier dans le travail de Foré- cariah étaient essentiellement le fait de contradictions désormais prati- quement liquidées. Nous avons compris, a-t-il dit en substance, l'urgence d'une meilleure organisa- tion basée sur des principes rationnels. C'est cette compréhension des préoccupations sur des principes fondamentaux du P.D.G. qui permet aujourd'hui à Forécariyah de refaire avec certitude le chemin naguère perdue».

M. Béavogui Louis Lansana expri- ma sa satisfaction de l'état de mobilisation populaire de la section.

«Ceci, a-t-il poursuivi, est révélateur d'une nette prise de conscience politique. Le P.D.G. s'en réjouit d'autant qu'il puise sa force dans l'unité du peuple et l'identité de ses objectifs maieus». Abordant le problème économique, M. Béavogui souligne que l'heure n'est pas au bavardage, mais à l'action concrète pour la transformation de nos conditions de vie, pour la réalisation avant terme du Plan triennal dont il énumera certains projets industriels et agricoles. Pour terminer, l'inspec- teur national du P.D.G. appela tous militants à préparer consciencieuse- ment la conférence nationale de

Labé.

Dans l'après-midi, la délégation s'est longuement entretenue avec le comité directeur sur les différents aspects de l'organisation de la section. Elle a visité ensuite des chantiers ouverts au titre de l'investissement humain.

Rappelons que Forécariyah était la dernière étape de la mission de M. Béavogui Louis Lansana après Wonkifong, Benty et Farnoréah.

L'INFORMATION AU SERVICE DU PEUPLE ET DE SA RÉVOLUTION

Le Président devant la Chambre Économique

suite de la première page

Monsieur le Président de la
Chambre Économique,

Messieurs les Membres de la
Chambre Économique,

La présente session spéciale de la Chambre Économique de la République de Guinée a été invitée à se réunir par le gouvernement pour des raisons urgentes et importantes, toutes liées à l'action que vous et nous devons mener ensemble en vue du développement économique et social de notre pays, par une parfaite réorganisation et un parfait fonctionnement du secteur commercial de notre Économie.

Il n'y a pas longtemps, en inaugurant votre organisme, nous avons eu à définir les principes fondamentaux de notre action économique, à définir également la nature des rapports qui doivent exister entre la Chambre Économique de Guinée et le gouvernement de la République de Guinée, dans l'intérêt bien compris de vos mandataires et de l'ensemble des populations guinéennes.

Ainsi, un appel vous a été adressé dans le but franche et vous une coopération exclusivement loyale, vers la satisfaction des besoins des populations, un état d'esprit sain, toujours engagé dans le sens du bien commun, une attitude loyale, dans l'application des règlements édictés par notre Etat et un dévouement constant, pour permettre à la Chambre Économique, avec une efficacité toujours plus grande, d'apporter sa contribution à l'action générale de développement de notre pays; ces lignes directrices sont la référence de la politique commune que nous avons définie comme devant être scrupuleusement respectée par vous comme par nous, c'est-à-dire par les membres du gouvernement.

rationnelle, positive des moindres moyens à notre disposition.

Aussi bien à la Conférence nationale du Parti Démocratique de Guinée qui s'est tenue à Kissidougou, qu'au cours de réunions ultérieures au niveau des différents échelons, le problème du développement économique et de l'organisation du secteur commercial n'a pas quitté la scène de l'opinion publique en Guinée, parce que le Parti Démocratique de Guinée et les autorités administratives ont toujours considéré ce problème comme essentiel et ont toujours cherché à lui réserver la meilleure solution.

Nous sommes donc arrivés à une nouvelle période qui doit nous permettre d'aborder avec beaucoup plus de vigueur l'application des décisions envisagées. Ayant pris solennellement l'engagement que les membres de la Chambre Économique seront constamment consultés sur toutes les grandes réformes touchant directement ou indirectement la vie économique du pays, afin qu'ils puissent, dans les meilleures conditions, nous apporter sous forme de délibérations leurs suggestions, nous nous devons donc, avant de rendre publiques ces décisions, de les porter au préalable à la connaissance de la Chambre Économique, pour qu'elle puisse les examiner et nous indiquer son point de vue en temps utile, après ses délibérations.

Voilà, brièvement expliqué, le caractère d'importance qui détiend lui-même sa nature de celle des problèmes d'urgence que nous avons à résoudre.

Quels sont ces problèmes? Ils s'agit principalement de la structure commerciale, c'est-à-dire de l'organisation même des différents échelons du commerce. Il s'agit en même temps des rapports devant nécessairement exister entre les différents éléments du commerce national. Nous estimons que tout ce qui touche à l'organisation du commerce national, et la définition des rapports entre les éléments de ce commerce, revêtent nécessairement

sent sur des réalités que nous devons constamment apprécier pour les engager dans le sens favorable allant à l'aboutissement de nos objectifs. Ces réalités découlent de la définition de nos moyens, d'autant que nous commettrions une erreur fondamentale si nous engageons une politique en dehors de nos moyens.

Nous avons, pendant la période passée, déployé suffisamment d'énergie dans la définition théorique des formes d'organisation. Nous devons reconnaître que la pratique s'est éloignée de la valeur théorique des principes qui ont été mis en action. Il ne sert de rien à un homme, à un peuple, de fermer les yeux devant la réalité, puisque cela ne la fera pas disparaître.

Dans le domaine qui nous intéresse, nous dirons que les objectifs définis sont justes, puisqu'ils ont été approuvés par tous comme étant justes. Dès l'instant que, partant de l'appréciation objective de l'intérêt de la Nation, ils le demeurent, l'organisation qui avait été précisée est, théoriquement, également juste.

A quoi tendaient ces objectifs? Ils tendaient à faire de la Guinée une entité économique et à faire de chaque région une unité de production et de consommation, ce qui impliquait une organisation à la fois horizontale et verticale du commerce.

Les moyens mis en œuvre ne correspondaient plus à la structure, en ce sens que si la région demeurait l'unité de production et de consommation, les conditions devaient être créées pour que tous ces besoins, si divers soient-ils, puissent être résolus dans le cadre de la région. Les conditions devaient être créées pour que la circulation des biens au niveau de cette région et entre les collectivités humaines de celle-ci ne souffrent d'aucune difficulté. Là, l'organisation a péché, puisque l'état des moyens dont dispose le pays ne correspondait pas à une telle structure. Il ne fallait donc pas la maintenir indéfiniment parce que considérée comme théo-

thorique et pratiquement ne correspondait pas à tous les impératifs d'un ravitaillement régulier, permettant de couvrir les besoins de la population. Il faut donc la modifier.

On ne peut pas dès maintenant, d'une manière figée, indiquer arbitrairement les organismes de remplacement, mais on peut indiquer l'esprit qui doit présider à sa modification, ce qui permet toutes les initiatives, en donnant le temps à ceux qui ont une certaine expérience dans le domaine de l'organisation du commerce, de présenter leurs suggestions, afin de donner un corps à cet esprit que je viens de définir.

Sur le plan national, il s'avère absolument indispensable, pour respecter l'intérêt des populations et l'intérêt professionnel, que l'organisation soit aussi diversifiée que les grands courants commerciaux qui existent, afin non seulement d'aboutir à une certaine rapidité dans l'exécution des décisions, mais d'acquiescer aussi une connaissance approfondie des marchés dans chaque domaine.

Dans le domaine des principes fondamentaux à réaffirmer, nous devons de vous dire que le contrôle direct et absolu de l'Etat doit être maintenu sur :

1° La monnaie, en tant qu'organe régulateur de toute Économie moderne;

2° Echanges extérieurs, lesquels sont directement liés à la valeur de la monnaie et se placent dans le cadre des possibilités directes de tout Etat par rapport aux autres Etats;

3° L'organisation du Commerce extérieur. Ceci veut dire que l'importation, l'orientation de l'importation, restent toujours du domaine de l'Etat.

Pour être plus précis, je dirai que si l'Etat considère qu'il serait contre son intérêt d'importer par exemple des imperméables, alors qu'il peut en livrer dans la production nationale, si l'Etat considère que cesserait retarder le développement de la culture maraîchère que de continuer à importer des tomates etc. il a

phie et tous les textes parus, interprétés, je peux bien l'affirmer, le monopole de l'Etat sur l'importation et sur l'exportation comme un monopole du commerce.

Devant ce fait, nous devons affirmer une fois pour toutes que le monopole du commerce au profit de l'Etat n'existe pas et ne saurait exister. Mais le monopole de l'orientation du commerce par l'Etat existe et cela se définit par l'esprit et les règlements que l'Etat prend et qui doivent être respectés par tous.

Quant à toutes les activités commerciales, elles sont du domaine de chacun; elles ne doivent supporter aucune emprise, ne subir aucun tort. Quest-ce à dire, sinon la réaffirmation de la liberté d'action pour le commerce? Je le dis bien, le commerce privé a la liberté de ses activités économiques dans le cadre national, en conformité avec les règlements édictés par l'Etat. Il a été demandé, et je crois que cela a été accepté par tous, que les activités de chaque entreprise existant en Guinée s'insèrent dans l'action générale demandée au peuple de Guinée pour son développement économique et social; c'est-à-dire que l'orientation du développement économique part de l'esprit d'harmonisation entre les secteurs, afin qu'un secteur ne soit pas surdéveloppé au détriment d'un autre secteur vital. Cela implique que chaque entreprise soit un élément de la grande entreprise nationale; cela implique une parfaite coordination entre les différents secteurs d'activités économiques pour que, malgré les diversités de leurs activités, ces entreprises aboutissent à un résultat national satisfaisant pour tous.

Ainsi, le principe générale que les entreprises et les établissements privés devront agir dans le cadre du Plan élaboré pour le développement économique et social du pays, et respecter les lignes directrices de notre politique économique et financière. Mais ce qui fait la modification fondamentale entre ce qui est et ce qui doit être, se résume en quatre points essentiels :

Les tâches urgentes qu'il nous faut mener à bien pour rester fidèles à l'engagement que nous avons souscrit.

Tout d'abord, nous voulons, dans cet esprit, vous expliquer l'urgence des décisions qui doivent être prises, urgence qui motive la présente session spéciale de la Chambre Economique.

Vous savez que le 26 octobre 1960, nous avons tenu un Conférence publique réservée aux commerçants présents dans la capitale guinéenne. Cette conférence avait pour but d'exposer les objectifs majeurs retenus par le gouvernement de la République dans le domaine économique et plus particulièrement dans le secteur commercial, en même temps que d'analyser la nouvelle structure implantée dans le pays et les meilleures méthodes de travail prescrites à tous ceux qui oeuvrent dans le domaine commercial.

A cette occasion, nous avons eu, en analysant la situation générale, à critiquer certaines pratiques, certaines méthodes de travail qui portaient considérablement atteinte à l'intérêt général et compromettaient par là même les possibilités d'un meilleur fonctionnement du secteur commercial.

Nous avons lancé un appel direct à la conscience patriotique et à l'esprit de compréhension des uns et des autres, en vue d'associer leurs forces, leur intelligence, aux efforts des autorités administratives pour obtenir un meilleur fonctionnement de ce secteur. Il leur a été demandé d'indiquer avec franchise ce qu'ils considéraient comme étant des lacunes dans l'organisation du commerce guinéen, et de proposer toutes formes nouvelles d'organisation qui tiendraient compte de la juste rémunération des efforts déployés aux différents échelons de l'organisation commerciale, les buts essentiels étant, avec un minimum de moyens dont dispose l'Etat et le pays, de permettre de satisfaire au maximum les besoins de la nation, ce qui suppose implicitement une utilisation

un caractère d'importance, en ce sens que si l'organisation est rationnellement définie, elle pourra avoir des conséquences heureuses à tous les échelons du commerce, autant sur la vie des consommateurs que sur la vie de ceux pratiquant cette profession. Par contre, si la structure est mauvaise en elle-même, les uns et les autres, même animés des meilleurs intentions et de volonté positive, aboutiront au gaspillage de leur énergie physique et intellectuelle.

En raison même du caractère important des décisions qui méritent d'être prises, nous estimons qu'il est absolument logique de vous demander d'abandonner vos activités quotidiennes pour apporter gouvernement de la République la somme de vos expériences, en examinant les décisions à votre échelon, pour nous indiquer si vous les trouvez conformes aux buts que nous nous sommes assignés et qui tendent à soulager encore les populations par une meilleure distribution des biens de consommation qui leur sont nécessaires. Ceci n'est évidemment possible que par une parfaite organisation du commerce et une définition très précise des rapports devant exister entre les différents échelons de l'organisation nationale du commerce.

Satisfaire les besoins populaires Ainsi, abordant le sujet réel de par une politique correspondant à nos moyens

cette session, je vous dirai que nos principes fondamentaux demeurent les mêmes; ces principes, transformés en moyens par leur application concrète, doivent satisfaire les besoins populaires; ils doivent se matérialiser par une intégration des activités particulières dans l'action générale définie pour le bonheur commun, afin que les activités particulières soient autant d'éléments actifs à une politique de développement rapide de l'économie nationale. Ces principes fondamentaux qui sont les nôtres, ou ces objectifs fondamentaux qui sont les nôtres, repro-

riquement justes, alors qu'il s'agirait dans la vie pratique, que son fonctionnement était entravé et parfois sérieusement, par suite du peu de moyens dont disposent les régions.

Première décision donc, c'est la modification des structures qui s'impose, c'est-à-dire que l'unité de consommation et de production cesse d'être la région et devient la Nation, à l'intérieur de laquelle la liberté totale doit être reconnue aux uns et aux autres.

Dans la pratique, cela veut dire que si le commerçant de Kanikan, de Nzérékoré ou de Beyla, de Faranah ou de Boké, devait jusqu'ici s'adresser à son Comptoir régional et ne dépendre que de ce seul organisme, et s'il ne pouvait exercer son activité que dans le ressort strict de sa région, aujourd'hui, le commerçant doit pouvoir être rattaché en tout lieu de la nation et mener ses activités, et toutes ses activités, en toute liberté.

Deuxième décision: la structure des organismes nationaux devra aussi être modifiée parallèlement, car elle avait été installée en fonction même de la structure prévue au niveau des régions. C'est ainsi qu'il existait sur le plan national deux organismes jumelés, l'un appelé **Comptoir Guinéen du Commerce Intérieur**, l'autre, **Comptoir Guinéen du Commerce Extérieur**, l'un et l'autre en perpétuelle dépendance. Et ainsi, le monopole qui avait été reconnu à ces organismes devait être exercé par une seule équipe dirigeante. Or, il faut reconnaître avec franchise que la diversité des activités économiques et commerciales est telle, et même à tel point infinie, qu'il ne peut être possible à un organisme, quand bien même il serait composé de savants, de se substituer à toute une nation pour penser aux besoins divers de cette nation et réaliser les activités nécessaires à la satisfaction de ces besoins.

Nous devons reconnaître également avec courage que si la structure était juste, sa justesse était

parfaitement le droit de contrôler les importations et d'en éliminer tout élément anti-national ou néfaste à l'économie.

L'orientation du commerce est le monopole de l'Etat Mais le monopole du commerce au profit de l'Etat n'existe pas

Ainsi, l'orientation du commerce intérieur reste du domaine exclusif de l'Etat. En conséquence, l'autorisation préalable indispensable à la création d'établissements demeure du domaine de l'Etat; c'est-à-dire que lorsqu'une Maison se crée, elle ne peut le faire au hasard. Celui qui désire investir son argent de telle ou telle manière dans le cadre d'activités économiques ou commerciales, s'adresse à l'Etat, afin que celui-ci statue sur l'opportunité de cette création. L'Etat, dans ce domaine, maintient son contrôle direct et absolu.

L'organisation de circuits intérieurs relève aussi directement de l'Etat. Par une autre politique des transports ou par toute autre chose, cela est de son domaine. Tout comme la politique des prix instaurée dans la nation, la structure des circuits intérieurs dépend uniquement de l'Etat. A quoi cela aboutit, sinon à affirmer que l'importation, en ce qui concerne l'élaboration des plans commerciaux et financiers, reste exclusivement du domaine de l'Etat?

Mais dans la pratique, deux choses ont été confondues qui, bien qu'intimement liées, ne sont pas identiques. Je vais expliquer sur quoi a porté la confusion.

Le contrôle de l'Etat sur l'orientation des importations et des exportations ne saurait être considéré comme un monopole du commerce pour l'Etat. En affirmant que l'Etat exerce un monopole sur l'exportation ou sur l'importation, cela ne veut pas dire que l'Etat monopolise le commerce pour être le seul commerçant. Or, les pratiques à contre-courant, telles qu'elles ont été instaurées malgré notre philoso-

¹⁰ Le Comptoir. — Nous n'aurons plus un Comptoir, le terme étant même impropre (car historiquement, il rappelle autre chose), mais un véritable **Ministère du Commerce**, qui traitera aussi bien les entreprises appartenant à l'Etat, que les entreprises et les établissements privés, de la même manière, par application des mêmes lois. C'est-à-dire qu'aucune discrimination ne saurait désormais subsister entre les entreprises nationales et les entreprises privées en ce qui a trait aux conditions de leur fonctionnement. Le rôle du ministère du Commerce sera ainsi simplifié, ses rapports avec tous les organismes économiques se définissant par les mêmes lois et règlements. Et la concurrence existera entre les uns et les autres pour satisfaire dans les meilleures conditions les besoins des consommateurs, les besoins des clients.

Voilà la première disposition, Camarades, la nouvelle politique! Et la structure actuelle du Comptoir national va éclater pour donner naissance à d'autres sociétés nationales qui pourront se spécialiser dans tel ou tel domaine, et agiront en commerçants devant respecter scrupuleusement la loi commerciale, la loi de la rentabilité, la loi du libre choix des consommateurs, comme cela a toujours été le cas dans les entreprises privées.

²⁰ Les licences d'importation. — A la suite de l'enquête que nous avons faite, nous avons fini par connaître les conditions inadmissibles qui existaient dans l'attribution des licences, les discriminations injustifiables qui ont été imposées et parfois même des attitudes qu'aurait tolérées, encore moins de la part de ceux qui avaient pour mission de satisfaire ses besoins vitaux.

Le problème de la délivrance des devises sera donc résolu directement par le ministre du Commerce, qui prendra ses responsabilités dans ce domaine, aucun irresponsable ne

Le Président devant la Chambre Économique

saurait donc se substituer aux res-
ponsables du commerce.

Mais vous me direz : « il ne s'agit pas seulement de donner des licences. Est-ce que ces licences pourront être respectées par la Banque de la République de Guinée (organisme qui doit pouvoir, sur le plan des finances extérieures, satisfaire les commandes formulées par les établissements guinéens) » ?

Nous vous disons que justement pour éviter toute improvisation dans ce domaine, il sera institué un Conseil national chargé de l'élabo- ration du plan commercial de l'année, et je crois que l'une des tâches essentielles de votre Cham- bre Économique sera justement de contribuer à l'établissement de ce plan mis en programme sur une année, pour l'importation de tout ce qui est nécessaire aux besoins de la population.

J'ai dit il y a quelques instants qu'il est difficile à un homme, à une équipe, même si elle est composée de savants, de se substituer à l'ensemble des établissements et des entreprises ; cela le serait pour autant pour le ministre du Com- merce, le gouverneur de la Banque, le président de la Chambre Econo- mique. Et c'est pourquoi il faut que le choix laissé à la base, aux élé- ments qui connaissent quotidien- nement les impératifs, les exigences de leurs clients, les exigences des consommateurs, leurs goûts dirigés en fonction de leurs propres entre- prises et établissements.

Je donne un exemple : admettons qu'au mois d'août de cette année, il soit demandé à tous les commer- çants, à toutes les entreprises, à tous les établissements, d'élaborer chacun son programme d'importa- tion pour l'année à venir. Ainsi chacun, dans le cadre de ses propres capacités d'écoulement et des goûts de sa clientèle, dresse son propre programme. L'ensemble des pro- grammes provenant ainsi de la base, se trouve rassemblé au niveau du ministère du Commerce qui, au sein du Conseil national, étudie leur contenu pour arrêter un programme

imputables aux commerçants, mais partaient seulement de l'inexpe- rience de ceux qui en étaient chargés par l'Etat. Ceci, dans la pratique, a permis d'interpréter le monopole à l'importation comme un monopole du commerce. Notre but était d'in- troduire des méthodes propres à satisfaire les populations et de réduire le nombre des intermédiaires inutiles. Mais en pratique, on a abouti à une situation inverse : par- fois, le Comptoir du Commerce Intérieur demandait telle quantité de telle denrée et le Comptoir du Commerce Extérieur en commandant dix fois plus ou alors, à peine été demandé de ce qui avait été demandé. Le manque de cadres n'est ici qu'un élément. Ce n'était pas seulement un manque de cadres, mais aussi un manque d'expérience, un manque de moyens.

Il faut aussi reconnaître chez certains une volonté de satisfaire des intérêts particuliers. En défini- tive, au lieu que le nombre des intermédiaires soit réduit, on a suscité de nouveaux intermédiaires : toute une race de trafiquants malhonnêtes a surgi, exploitant tel ou tel facteur de notre existence. Ils se sont imposés dans les rapports entre le Comptoir du Commerce Intérieur et les commerçants, volant ainsi à la fois et l'Etat, et le consommateur.

Naturellement, de telles pratiques ont amené une perte de temps considérable, préjudiciable aux intérêts des véritables commerçants qui, s'ils ne voulaient pas faciliter la vie des intermédiaires, devaient parfois, pour obtenir tel ou tel article, perdre un temps infini en va-et-vient entre leurs établisse- ments et le Comptoir. Il faut honnêtement reconnaître que la rapidité qui était l'un des facteurs recher- chés, loin d'être atteinte, était mise en échec en raison des pratiques instaurées. Cela ne pouvait être de l'intérêt de personne, et surtout pas des consommateurs.

D'après l'enquête qui a été menée ces jours-ci par les responsables nationaux, nous avons constaté

étaient retournés pour les obliger à passer par des intermédiaires.

En bien, qu'il me soit permis d'affirmer devant la Chambre Eco- nomique que si un seul cas se pré- sente à partir d'aujourd'hui, je dis bien un seul cas, ne téléphonez ni à un commissaire, ni à aucun respon- sable du Comptoir. Voyez directe- ment le Ministre, et je crois que ce seul exemple suffira pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

On a constaté également que des quantités de marchandises étaient commandées sans qu'il soit tenu compte de la nature des activités qui impliquait le commerce des marchandises en question. Parfois, des quantités considérables de denrées périssables étaient com- mandées sans que soit établi aucun plan d'écoulement, sans que soit retenue aucune cadence de livraison. Ou bien alors, on imposait au client l'achat de produits dont il n'avait aucun besoin, procédé inadmissible de la part du commerce qui se respecte. « Des ventes jumelées » étaient obligatoires. En des périodes de fortes, et on vous disait : « si vous voulez être servi en cigarettes, vous êtes obligé de prendre telle ou telle quantité de beurre ou de pommes de terre ».

Nous pouvons vous dire que la nouvelle politique met définitive- ment fin aux ventes jumelées, qui partent d'une conception arbitraire du commerce, laquelle nous a conduit, à Conakry, à une situation impossible. Nous pouvons dire que la viande qui se vendait couram- ment à Conakry est devenue introu- vable, parce que ceux qui avaient pour rôle de régulariser les prix, se permettaient de la livrer à des prix trois ou quatre fois plus élevés que ceux des bouchers détaillants. Le proverbe dit : « qui n'avance pas recule ». Il faut donc reconnaître que dans le domaine de la viande, nous avons reculé.

Nous affirmons donc établir une égalité absolue de traitement entre tous les établissements, toutes les entreprises. Le ministre du Com- merce, dans le cadre du programme arrêté grâce à la coopération de tous les établissements, de toutes les entreprises, accorde les licences d'importation et celle-ci est faite dans le cadre du monopole d'Etat. Mais dès que l'Etat a fait ce qu'il doit dans les rapports avec les divers Etats extérieurs, l'entreprise qui a commandé, le commerçant qui a commandé prennent dès le Port la responsabilité de leurs marchandises. Ainsi, la rapidité d'exécution est respectée, le choix du commerçant dans son propre intérêt l'est, aussi bien que celui de ses clients ; toutes les opérations de déchargement, de dédouanement et de vente restent du domaine du commerçant lui-même.

Les entreprises nationales qui voudront faire du commerce seront également responsables, tout comme les entreprises privées, de toutes leurs opérations. Ainsi, la concu- rence sera établie entre différentes entreprises, le bénéficiaire de cette concurrence étant bien entendu le consommateur.

CONCLUSION

Après avoir esquissé les lignes directrices de la nouvelle politique économique, notamment dans le domaine commercial, je dois vous dire que cela nous ouvre d'heureuses perspectives pour l'avenir, mais qu'il y a actuellement une situation qu'il faut surmonter.

Un homme a été mouillé par la pluie, il a pris froid. Vous lui expli- querez la nécessité de ne plus sortir sous la pluie sans moyen de se couvrir, et il vous en sera reconnais- sant parce que vous lui aurez indi- qué comment ne plus être malade. Mais pour le moment, il est malade et il faut le soigner. Donc, double opération. L'avenir reposera sur les grands principes que je viens d'indi-

quer, et nous vous demandons votre avis sur la justesse de cette ligne.

Dans le présent, nous avons beau- coup de magasins qui sont vides, alors que nous avons suffisamment de marchandises. Nous n'ignorons pas qu'il y a le facteur transport à résoudre. Alors, nous allons, si vous êtes également d'accord, faire une mobilisation instantanée pour une période donnée, de tous les moyens dont dispose la nation dans le domaine des transports.

Le chemin de fer est requisitionné, ainsi que tous les véhicules roulants, au tarif rémunérateur évidement, pour l'évacuation des marchandises au niveau de toutes les grandes villes. Donc, pour près de 120.000 tonnes de marchandises, il faudrait non seulement disposer de tous les wagons de chemin de fer, mais encore de deux à trois mille véhi- cules pour organiser ces trains routiers valables à destination de toutes les collectivités.

Ensuite, il faut aussi arrêter les ventes de détail au niveau de l'Etat, sauf pour les denrées où son rôle de régulateur s'impose. Mais l'Etat doit vendre en gros ou en demi- gros toutes les marchandises dont il dispose à tous ceux qui font profes- sion de commercer et qui doivent circuler à l'intérieur de la nation, comme l'exige le fonctionnement de leur entreprise.

Voilà donc les mesures que nous préconisons pour surmonter le mal qui existe, et ouvrir de nouvelles perspectives. En conséquence, je me devais de faire appel à votre esprit et de coopération pour analyser et examiner ces propositions et nous donner votre avis. Les décisions seront prises le plus tôt possible et elles devront être exécutées aussitôt. Il faut que dans 15 ou 20 jours, les grandes décisions soient exécu- tées et que dans l'avenir, vous pre- niez vos dispositions pour que le fonctionnement ne puisse nuire aux services de tous ceux qui œuvrent pour le développement économique et social de la Nation.

Une déclaration de la CNTG

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ ET D'ACTION

à propos de la
avec le peuple vietnamien

Aujourd'hui 20 juillet 1961, sont vus d'exactlyment sept ans, les accords de Genève, accords qui rétablissent la paix en Indochine, sur la base de la reconnaissance de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Viet-Nam, du Laos et du Cambodge. Fidèle à sa ligne politique dans le soutien constant aux peuples en lutte pour leur libération politique et économique du joug de l'impérialisme international, fidèle à sa vieille tradition de lutte pour la paix et la démocratie dans le monde, la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée adresse au peuple vietnamien et à la classe ouvrière tout entière, son expression de chaleureuse félicitation et dans leur juste lutte pour la réunification pacifique de leur pays.

Les travailleurs de Guinée suivent avec attention, les menées subversives de l'impérialisme international qui cherche, comme il l'a fait en Afrique, en Asie, en Amérique latine et d'autres pays, à réduire leur triste dessein de morceler votre territoire et de le transformer en une base militaire et une colonie d'un type nouveau. Nous suivons avec indignation la néfaste action de certains hommes de paille qui déclenche une véritable guerre contre le peuple vietnamien et pourchassent sans merci des patriotes qui n'ont commis comme « crime » que celui d'engager leur énergie au service du peuple aspirant à sauvegarder son unité, sa liberté et sa dignité.

Mais on aura beau faire, rien n'est de nature à freiner l'élan impétueux des peuples dans leur mouvement de libération. Le temps de la servitude et de la domination coloniale est révolu. C'est certainement, ce que n'ont pas encore compris les impérialistes, quand ils tentent vraiment d'étouffer la prise de conscience du peuple frère d'Algérie en guerre pour reconquérir son indépendance. C'est ce qu'ils n'ont pas compris quand, en Union Sud-Africaine, ils encouragent le gouvernement d'apartheid dans sa honneuse politique raciale à l'égard des populations Bantous de cette région. C'est ce qu'ils n'ont pas compris quand, en Angola, les colonialistes portugais engagent de sanglantes et sauvages répressions contre les masses africaines, décidées à briser les chaînes qui les ont longtemps maintenues sous la férule du colonialisme moribond. Et c'est aussi ce qu'ils n'ont pas compris quand ils ont continué à être responsables au Congo de lâches assassinats de vaillants patriotes tels que les Lumumba, M'Polo, Okito et autres.

Et c'est enfin ce qu'ils n'ont pas compris au Viet-Nam, où ils se livrent à des actes de diversion, de sabotage et de barbarie en mettant à mort en moins de sept ans, plus de 70.000 patriotes ou en jetant dans les prisons près de 300.000 autres.

Mais les déportations, les emprisonnements, les tortures et les massacres ne sauraient bénéficier d'effets durables et ne seront jamais de nature à amoindrir l'offensive lancée par les peuples contre les manifestations arbitraires du colonialisme.

A l'occasion du 20 juillet 1961, Journée Internationale de Solidarité et d'action en faveur du Vietnam, la classe ouvrière de Guinée, empreinte du plus haut

COURRIER

Postes vos correspondances

- SAMEDI
Pour Freetown, recommandés à 11 h 00, ordinaires à 11 h 30.
- DIMANCHE
Pour Robertsfield, recommandés à 10 heures, ordinaires à 10 h 30.
Pour Freetown recommandés à 10 h 00, ordinaires à 10 h 30.
- LUNDI
Pour Dakar, Paris, Bamako, Bobo, Ouagadougou, Niamey, recommandés à 9 heures, ordinaires à 9 h 30.
Pour Las-Palmas, Casablanca, Alger, Tunis, Genève, Prague et tous pays de l'Est, Amsterdam, recommandés à 11 h, ordinaires à 11 h 30.
Pour Robertsfield, Abidjan, Lomé, Douala, Cotonou, Lagos, Accra, Bobo, Niamey, Kissidougou et N'Zérékoré, recommandés à 16 h 30, ordinaires à 17 heures.
- MARDI
Pour Dakar, Paris, Bamako, Bobo, Abidjan, recommandés à 8 h 00, ordinaires à 8 h 30.
Pour Bathurst, recommandés à 11 h 00, ordinaires à 11 h 30.
Pour Boké, Labé et Kankan, recommandés à 16 h 00, ordinaires à 16 h 30.

teront leurs programmes tout comme les établissements d'Etat. Ainsi, à partir du moment où le Conseil aura élaboré le programme de l'année, la B.R.G. établira en conséquence son programme financier. C'est-à-dire que l'utilisation des disponibilités en devises ne peut plus obéir à des prévisions ou à des estimations, mais se classe nécessairement dans le cadre de l'exécution du programme commercial élaboré, compte tenu des besoins de la Nation.

Voilà donc qu'à partir de ces deux plans, le plan commercial et le plan financier, l'année à venir peut connaître un fonctionnement régulier de toutes les entreprises, et c'est dans le cadre de ce plan que les licences seront accordées, dans le cadre strict du plan national et pas en dehors de ce plan.

La délivrance des licences exige que nous fournissions une explication supplémentaire. Actuellement, les sociétés privées ou les commerçants ne sont plus enclins à traiter avec l'extérieur, pour la raison bien simple que personne n'engagera des frais sans être assuré de tirer profit de sa participation à la réalisation des commandes. Dans la nouvelle politique, aussi bien les entreprises nationales que les entreprises privées participeront à l'établissement des marchés extérieurs, par le fait que les indications qu'elles fournissent permettent l'établissement de commandes régulières et aboutissent à l'octroi de licences pour l'importation de marchandises choisies par l'entreprise considérée.

Ainsi est respectée la compétence de chacun et chacun dans le cadre de sa spécialité, peut utiliser au maximum ses propres expériences, pourvu que son action se place dans le cadre de l'intérêt de la Nation.

Les raisons de ces réformes

Pourquoi ces réformes ? me demanderont certains ; c'est parce qu'il faut faire mieux. Nous avons constaté des ruptures de stock pour certaines denrées ou certaines marchandises, ruptures qui n'étaient pas

d'autres méthodes inadmissibles. Le gouvernement avait solennellement affirmé à tous les commerçants comme à la population, depuis octobre 1960, que les dispositions nécessaires seraient prises pour importer en quantités suffisantes tout ce qui est nécessaire à la consommation nationale. Connaissant ces dispositions pratiques qui aboutissent à la présence de marchandises en quantité plus importante et de meilleure qualité, pouvait-on admettre l'esprit de parcimonie qui prévalait encore au niveau de certains établissements du Comptoir ?

Demandez-vous des ballots de cretonne pour votre commerce légal, on vous livrait des coupons de 5 mètres de cretonne. Vous demandiez cinq cartons de telle boisson, on vous les refusait, alors qu'au même moment, les magasins de stockage étaient archi-combles et qu'il y avait au Port plus de 120.000 tonnes de marchandises représentées par des milliards de francs.

On peut dire qu'une telle attitude ne peut tirer sa justification d'aucun critère valable retenu par un commerce normal, ni d'aucun critère de rentabilité de l'opération, et encore moins du critère de l'évacuation rapide des marchandises qui se trouvent entre les mains des commerçants.

En visitant nous-même les magasins de détail, en passant dans les boucheries, dans les marchés, dans les magasins de stock, dans les boutiques libano-syriennes, françaises, africaines, nous avons pu constater ce qu'aucun rapport n'aurait été capable de nous expliquer.

Je peux dire que c'est le cœur réellement serré que nous avons fait ces constatations et par conséquent, le cœur soulagé, nous devons pouvoir prendre les décisions qu'impose un fonctionnement normal du secteur commercial. Des commerçants nous ont expliqué, ce qui a provoqué notre stupéfaction, que des éliminations, des discriminations, empêchaient toute possibilité d'achats directs. Nombreux étaient les Libanais qui, se présentant au Comptoir,

UNION DES REPUBLICAINS

La Vie dans la Nation

LA DÉLÉGATION CONDUITE PAR M. ISMAEL TOURÉ A KOKA, BOFFA ET FRIA

KOKA

La délégation du B.P.N., conduite par M. Ismaël Touré, est arrivée à Koba mardi 11 juillet. Elle comprenait El Hadj Abdoulaye Touré, ministre-résident de Guinée au Mali, M. Sylla Sény Faciné, député, le ministre de l'Economie rurale, M. Barry Sory et M. Soumah Sékou, inspecteur national de l'Agriculture.

D'une colline dominant la plaine de Koba, la délégation a pu admirer les quatre mille hectares de terres fertiles qu'une irrigation judicieuse promet à un riche avenir.

C'est ce qu'a tenu à souligner M. Ismaël Touré. « Naturellement, a-t-il fait remarquer, il ne suffit pas d'avoir de la bonne terre et une nature généreuse! Encore faut-il avoir la volonté de travailler cette terre pour en tirer le maximum pour le progrès et la prospérité. Nous ne devons plus nous contenter de tirer le minimum de nos possibilités, estimant que cela suffit. Il faut aller au-delà, et, pour ce faire, le P.D.G. ne peut compter que sur ses militants... »

Dans l'après-midi, au cours d'un meeting populaire, M. Ismaël Touré, reprenant le même thème, faisait le rapport entre les possibilités de Koba et ses réalisations.

« C'est le propre de la révolution d'être exigeante. Et lorsque la nature lui fait des largesses, elle se doit de déployer toute son énergie pour en tirer tout le bénéfice. La bonne terre ne fait pas d'elle-même la bonne récolte!

Des sections moins favorisées que Koba ont pu réaliser chez elles des champs collectifs de 250 hectares.

ouvrières ou répu-

Dans sa réponse, M. Touré Is-

maël félicita Boffa pour l'ordre et la dignité dont la section fait preuve : « Ce sont les premières qualités des bons citoyens de la République ». Abordant l'objet de la mission, M. Touré rappela que la confiance dans les rapports entre le P.D.G. les différentes sections a elle seule réussi à organiser et à développer la conscience politique des masses et à liquider le système colonial.

De cette confiance sortiront des victoires encore plus importantes contre l'impérialisme. « Elle est en tout cas, conclut M. Touré Ismaël, la condition du maintien de la souveraineté de l'Etat guinéen, hypothéquée par des décennies de domination et dont il s'agit de faire, par une rapide promotion économique, un Etat digne et prospère. Pour cela le P.D.G. reconnaît une importance primordiale aux comités de bases, cellules vivantes de l'Etat. C'est pourquoi il tient à faire avec chaque comité le bilan de son actif politique et de ses réalisations. »

M. Touré Ismaël procéda alors au recensement complet des réalisations de la section, en comparant les résultats de 1961 à ceux de 60 dans le domaine de la production.

D'après le bilan de ses investissements humains et de ses chantiers, la section de Boffa paraît déterminée à reconquérir la place de choix qu'elle occupait en 1959 dans le peloton-pilote des 43 sections du P.D.G., et qu'elle avait perdu en 1960 en étant reléguée au 16^e rang (elle était 4^e en 1959).

Le ministre-résident de Guinée au Mali, M. El Hadj Abdoulaye Touré a avoué la satisfaction morale qu'il ressentait, dans sa lourde responsabilité de représenter la Guinée à l'extérieur, de constater, en

nement, et à l'allocution de bienvenue prononcée par le secrétaire administratif de la section, le chef de la délégation nationale les a remercié pour la chaleur de cet accueil.

L'après-midi a été réservé à la visite des comités de base, des chantiers du Plan triennal, des réalisations de l'investissement humain et enfin des travaux de l'aérodrome.

Dans la soirée, une conférence élargie devait réunir les 58 comités de base, les syndicats et les chefs de services régionaux.

LA VISITE DE FRIA

Après la visite des comités et des chantiers, la délégation du Bureau Politique National a tenu samedi soir à Fria une conférence élargie de critique et d'auto-critique.

Ouvrant les débats, M. Touré Ismaël a vivement insisté sur la nécessité, pour les militants et les militantes de Fria, de resserrer leurs rangs. Evoquant le caractère cosmopolite de la section, le chef de la délégation du Bureau Politique National a déclaré : « Lorsque nous lançons un appel aux militants de Fria, nous ne désignons pas une entité régionale donnée car, les Guinéens pour nous, ce ne sont pas ceux-là seulement qui sont nés en Guinée - ce sont tous ceux qui sont engagés, tous ceux qui ont choisi la liberté, tous ceux qui ont juré de redonner à l'Afrique son authenticité, sa souveraineté et son essor ».

La parole a ensuite été donnée au Député Diallo Omar. Le Délégué du gouvernement à Fria a donné, dans un exposé complet, un aperçu détaillé de la situation

administrative sur

dont jouit notre Parti national au sein des masses africaines, El-Hadj Abdoulaye Touré a ajouté : « Aujourd'hui, nous avons engagé la deuxième phase de notre lutte, celle de notre organisation et de la construction de notre pays. Soyez convaincus que notre pays est observé et qu'il est en voie de servir d'exemple aux peuples frères qui ne se sont pas encore totalement libérés du carcan colonialiste. C'est pourquoi, a-t-il conclu, l'hésitation et l'échec ne nous sont pas permis ».

Ce fut ensuite à M. Barry Sory, ministre de l'Economie rurale, de prendre la parole, et de faire un exposé complet sur la campagne pour la création des coopératives, campagne entreprise par son département dans le cadre du Plan triennal.

Répondant à ceux qui pourraient évoquer le caractère industriel de Fria, M. Barry Sory a déclaré : « Toute industrialisation d'un pays doit avoir pour corollaire le développement agricole de ce pays. Au demeurant, dire que la vie de la section de Fria est dominée par l'industrie est une erreur, car la majorité écrasante des populations de la région est constituée de paysans ».

Après avoir souligné que Fria a déjà créé 4 coopératives agricoles sur 7, prévues par le Plan triennal, le ministre de l'Economie rurale a lancé un vibrant appel à tous ceux qui ont déserté le travail de la terre pour venir grossir les populations de la cité de Fria, leur demandant de retourner à leur terre et de se joindre aux coopératives.

La conclusion du meeting a été

M. Touankara Jean Faragué

tirée par M. Touré Ismaël : « Fria, a-t-il dit, est une jeune section du P.D.G. Cependant, cette section est composée de vieux comités de base qui ont l'habitude de la lutte et de la mobilisation ». Parlant de l'immense tâche de construction nationale entreprise partout en Guinée, le chef de la délégation du B.P.N. a déclaré : « notre camarade El Hadj Abdoulaye Touré avait raison de dire que ce ce qui intéresse les masses guinéennes, ce ne sont pas les bulldozers de la Compagnie Fria. En effet, le peuple guinéen ne doit compter que sur ce qu'il crée, qu'il moule, qu'il construit ».

Après avoir fait le procès de ces quelques rares individus qui ont trouvé dans la cité industrielle un nouveau maître, c'est-à-dire l'argent facilement et malhonnêtement gagné, le ministre des Travaux publics et des Transports a concilié en demandant à tous les militants de s'unir et d'œuvrer en vue de restituer à l'Afrique sa place au soleil.

Lundi 17 juillet en fin de matinée, la délégation du Bureau Politique National a quitté Fria pour Conakry par la rame automotrice « **Président Sékou Touré** ».

Ce voyage par chemin de fer s'est effectué dans le cadre des exercices d'essai pour le lancement de la voie ferrée **Conakry-Fria**.

A cet effet, le directeur de l'O.N.C.F.G., M. Kouyaté Diélibacar, s'était rendu à Fria, accompagné de ses principaux collaborateurs.

(A suivre)

ICI MOSCOU

LES EMISSIONS

DE LA RADIODIFFUSION
SOVIETIQUE EN FRANÇAIS

De 6 h 45 à 7 h 00

Ondes

Fréquences

Des terres fertiles peuvent être transformées par la volonté de l'homme. Elles donneront, en tout cas, de meilleurs résultats que des terres riches dont on ne cherche pas à tirer un profit judicieux.

Si la terre est bonne et bien fertile et que l'homme n'a pas la volonté nécessaire pour la faire fructifier, c'est comme si elle ne l'était pas. Faute d'entretien elle s'appauvrit et l'on gaspille ainsi une grande richesse.

La détermination d'utiliser nos ressources doit être à la base de notre action.

Cela implique évidemment, pour les militants du P.D.G., dont la foi révolutionnaire ne fait pas de doute, la connaissance approfondie du Parti et de ses objectifs.

C'est dire que le premier devoir de chaque militant, c'est de bien connaître son Parti; notre Parti Démocratique de Guinée.

Ce n'est qu'après avoir bien assimilé ses principes et ses objectifs, que chacun, en se conformant consciemment à ses mots d'ordre, pourra travailler efficacement en vue d'atteindre les buts que nous nous sommes fixés pour notre bien-être général ».

BOFFA

Pour accueillir à Boffa la délégation du B.P.N., 13.000 militants et militantes s'étaient donnés rendez-vous, formant une impressionnante haie d'honneur, du Rio Pongo à la Résidence.

Le défilé des pionniers et des sportifs de la section devait faire sensation.

Au nom des 66.000 hommes et femmes de Boffa, le Secrétaire général de la section, M. Sylla Karamoko commença par saluer la délégation du B.P.N. et rappeler que la volonté de la section de Boffa de servir le parti du peuple de Guinée vise, au-delà, la cause supérieure de libération de notre continent, laquelle ne peut-être obtenue que par une action conjugée à tous les échelons, de façon à ce que cette action puisse servir de base et d'exemple.

venant se retremper « aux sources » que le pays continue à mériter le prestige et de rayonnement dont il jouit à l'extérieur ».

A Boffa, on a le sentiment d'une section d'avenir et de progrès. Ce sentiment, cette conviction, le chef de la délégation du B.P.N. l'a souligné lors de ses visites dans les comités, au cours de la conférence élargie et à l'occasion du meeting populaire. Ce meeting devait mettre à l'honneur cinq militants de la section de Boffa, auxquels fut décernée la Croix de Compagnon de l'Indépendance. Ce sont :

MM. Baldé Siradiou, commandant de région ;

Condé Mory, receveur, des P.T.T. ;

Soumah Tiany, agent ;

Soumah Yaly, tailleur ;

et Conté Maliki, planton.

Boffa, avons-nous dit, recèle d'immenses possibilités économiques, notamment dans le secteur agricole. Ce fut là l'occasion idéale, pour le ministre de l'Economie rurale, M. Barry Sory, de relancer la campagne pour la création de coopératives agricoles de production, conformément aux résolutions de la Conférence de Kankan.

« Le gouvernement, dit M. Barry

Sory, a décidé d'aider les cultivateurs et tous les autres travailleurs de la terre. Cette aide, il voudrait l'apporter non pas individuellement, mais à des groupes en coopération. Paysans, cultivateurs ! mobilisez-vous, organisez-vous dans les coopératives pour qu'en semble nous puissions chasser le spectre de la faim de notre pays tout comme nous en avons chassé le colonialisme. »

La délégation du B.P.N. a quitté Boffa, samedi matin, pour Fria.

FRIA

C'est escortée par un détachement de la J.R.D.A. en moto et accompagnée par plus de 10.000 personnes, que la délégation du B.P.N. a fait son entrée triomphale à Fria,

Répondant à l'accueil de M. Diallo Oumar, délégué du gouver-

à Youkounkou

La délégation du B.P.N., conduite par M. Tounkara Jean Faragué, partie de Conakry le 6 juillet, devait être accueillie le lendemain à Youkounkou avec enthousiasme par de nombreux participants qui démontrèrent leur dynamisme et leur esprit de discipline par un défilé impeccable.

M. Kéita Kémoko, secrétaire général de la section, après avoir souligné le sens profond qu'a le P.D.G. des réalités et les besoins du pays, a dit que Youkounkou se proposait d'être parmi les meilleurs artisans du succès de notre P.a.n. « Dans cette perspective déjà, a-t-il ajouté, nous avons étendu nos champs de riz et d'arachides; nous avons ouvert d'importants chantiers régionaux et créé de solides coopératives agricoles de production ».

Répondant à cette allocution, M. Tounkara Jean Faragué rappela l'objet de sa mission, c'est-à-dire établir le contact annuel par lequel le B.P.N. peut apprécier le travail politique et les réalisations économiques et sociales de chaque section.

« A la Conférence nationale de Kissidougou, souligna M. Faragué, Youkounkou a été classée dixième dans la compétition nationale. Rien n'était plus juste, tant vos efforts sont admirables et confirment vos immenses possibilités. »

L'après-midi, la délégation du B.P.N. procédait à la vérification de la caisse de la section puis rendait visite aux quatre comités urbains de Youkounkou.

Le 8 juillet, elle fut accueillie par Koundara et Saréboïdo et revint à Youkounkou. Après la réunion de critique et d'autocritique, M. Tounkara Jean Faragué tira les premières conclusions de son inspection, au cours d'un large meeting populaire.

A cette occasion il devait remettre la Croix de Compagnon de l'Indépendance aux militants : Fofana N'Doungou, Diallo Siradiouma et Boïro Nauhou.

16 m 76 17 895 kc
19 m 43 15 440 kc
23 m 96 12 020 kc
31 m 75 9 450 kc

De 12 h 30 à 13 h 00

13 m 00 21 475 kc
16 m 86 17 795 kc
19 m 58 15 325 kc
25 m 36 11 830 kc

DE 17 h 00 à 17 h 30

16 m 76 17 895 kc
19 m 47 15 405 kc
25 m 56 11 735 kc
31 m 17 9 625 kc

De 19 h 30 à 20 h 00

16 m 76 17 895 kc
19 m 47 15 405 kc
25 m 52 11 755 kc

De 20 h 30 à 21 h 00

16 m 76 17 895 kc
19 m 74 15 200 kc
25 m 48 11 775 kc
31 m 58 9 500 kc

De 21 h 00 à 21 h 30

16 m 76 17 895 kc
19 m 74 15 200 kc
24 m 94 12 030 kc
30 m 86 9 720 kc

LA RÉGIE NATIONALE DE L'IMPRIMERIE COMMUNIQUE

Le directeur de la Régie nationale de l'imprimerie à l'honneur d'informer son aimable clientèle de la mise en vente du Code de la Sécurité sociale de la République de Guinée.

Ces brochures, au prix de 300 f. sont en vente :

- Au Salon du Tourisme (Ex-Quartier Latin) ;
- A la Librairie Africaine ;
- A la Librairie du C.G.C.I. ;
- A l'Imprimerie nationale.

Le Président devant le peuple

Nouvelles du Continent africain

La crise de Bizerte

Les agresseurs emploient paras, aviation, blindés et... napalm

La tension s'aggrave

Vendredi matin, les forces françaises commencent à sept heures une offensive pour tenter d'occuper totalement la ville tunisienne de Bizerte où la France occupe la base aéronavale dont M. Bourguiba avait demandé l'évacuation.

Des avions français devaient ensuite bombarder la caserne Zapy où sont cantonnées les forces tunisiennes, ainsi que les barrages entourant la ville. Puis c'était au tour des parachutistes d'inter-

venir. Des centaines de morts jonchent déjà les rues de la ville tunisienne. Le président devait aussitôt lancer un appel au Conseil de Sécurité lui demandant de se réunir le plus tôt possible afin de discuter de cette inqualifiable agression française contre la Tunisie. Il acceptait, d'autre part, au nom du gouvernement tunisien, les propositions du G.P.R.A. d'aider la Tunisie à se défendre par tous les moyens possibles, en vue de mener la lutte sur un front uni pour la libération totale du grand Maghreb.

Dans la région du Sud-tunisien, les français ont également livré une attaque, à l'aide de tanks et de camions équipés de mortiers de 81. Le Bordj Karkout a été détruit à moitié par les roquets. Des avions français ont commencé le bombardement des garnisons tunisiennes. Il y a déjà un nombre important de morts et de blessés parmi la population civile des alentours.

KOWEIT

au sein de la Ligue Arabe

La principauté de Koweït, a été admise au sein de la Ligue arabe, à la majorité des voix.

La décision de celle-ci de faire de Koweït son onzième membre a été prise après vote favorable de la R.A.U., de l'Arabie Séoudite, du Liban, du Soudan, de la Libye, de la Tunisie et du Maroc.

La délégation irakienne a quitté la salle des séances en signe de protestation. Le Yémen avait voté contre l'admission.

Les efforts du secrétaire général de la Ligue n'ont peut-être pas abouti à tous les résultats escomptés, mais laissent néanmoins prévoir un règlement à l'amiable, entre pays arabes, d'une crise qui ne pouvait que faire le jeu de l'impérialisme.

Toujours à propos de la Conférence syndicale de Dakar...

Un "complément" ... incomplet

« Afrique Nouvelle » nous remet sous les yeux, dans son dernier numéro hebdomadaire, les récentes élocutions de Monsieur Ahmed Tlili à Dakar. Nous en saisissons les perles afin d'en faire profiter le lecteur d'HOROYA: elles valent leurs trente dernier...

Comme un journaliste naïf lui demandait, mine de rien, « pour quoi il voulait préparer une seconde Conférence puisqu'il y a eu Casablanca? », Monsieur Tlili a répondu, tel qu'on vous l'a dit, que c'était pour... « compléter » Casablanca. « D'ailleurs », a-t-il ajouté, « à Dakar je me sens chez moi. » (Et où serait-il, sinon en Europe?)

Bon prince, M. Tlili a expliqué, au cas où on ne l'aurait pas su, que la Conférence syndicale panafricaine de Casablanca avait été positive... « mais », a-t-il précisé, « dans une certaine mesure » (le coup de pied de l'âne); « son ambitieux objectif était de réaliser l'unité des syndicats. »

Mais Monsieur Ahmed Tlili n'est pas aussi ambitieux que cela: il veut simplement réaliser une petite unité africaine, mais qui soit bien à lui: c'est tout. Il faut dire que Casablanca dépassait ses moyens: à partir du moment où il s'est vu contraint, pour faire corps avec l'Unité syndicale africaine, d'abandonner les allégeances qui le lient à certaine Centrale internationale, un coup de sifflet à ultrasons a rappelé M. Tlili du côté de la sorte...

Ennuyeux, cette inexplicable sortie pour quelqu'un qui, comme lui, désire tellement l'Unité africaine qu'il est à ce sujet toujours prêt à faire preuve d'un grand esprit de conciliation. Y a-t-il certaine clôture, invisible, qu'il ne pourrait franchir?

Il faudra élucider ce mystère... En tout cas, à Dakar (comme on a déjà eu le plaisir de vous l'annoncer la dernière fois) Monsieur Tlili va pouvoir se « détendre complètement ». Et pour cause! « Tous les points de friction de Casablanca seront systématiquement écartés. Nous ne retiendront que ce qui nous unit ».

... C'est-à-dire... rien. En effet, dès qu'on laisse les problèmes de côté, il n'y en a plus! Il fallait être Monsieur

C'est officiel : TSCHOMBÉ ne fera plus de politique

... C'est ce qu'il a déclaré, jeudi dernier 13 juillet, aux journalistes, d'un ton définitif.

Tschombé ne fera plus désormais que... des affaires!

Il paraît d'ailleurs qu'elles seront bonnes, puisque la production de cuivre de la Société belge-belgienne, l'Union minière du Haut-Katanga a battu, tenez-vous bien, le chiffre-record de 300.000 tonnes de cuivre au cours de ces douze derniers mois... Dire qu'il y a des défrichés qui osent prétendre que ça va mal au Congo!

Il n'y a qu'à voir Tschombé passer à la caisse pour que tous les doutes se dissipent! Et même il paraît que le tiroir serait à double fond... Décidément c'est

C'est officiel : TSCHOMBÉ ne fera plus de politique

forme que Tschombé et abandonne l'armée pour se consacrer aux affaires, il n'y a qu'une enjambee!

Le Congo connaîtra alors une double prospérité, sous le regard protecteur et universel de l'Union minière, Gageons que M. Spaak lui-même, qui vient justement de rencontrer M. « H. » s'en frotera les lunettes de plaisir.

M. Kalondji-Roi, c'est-à-dire Sa Majesté Albert I^{er} du Katanga, toute empanachée, (il n'a pas encore perdu ses plumes dans l'affaire) est arrivé, très endiamanté, à Leopoldville, dans un appareil à faire éclater de jalousie Mobutu, Kasavubu et Tschombé réunis!

Il est en effet arrivé là, le 14 juillet au matin, précédé de ses

tinne à prendre une série de mesures afin d'assurer la résistance à l'agression française. De nombreux enrôlements de volontaires étrangers sont enregistrés.

La Tunisie a décidé d'autre part de consigner toutes les installations de la Skhira, port pétrolier du Sud évacuant le pétrole d'Edjele.

Les messages de solidarité continuent d'affluer d'un peu partout à l'adresse de la Tunisie. Le roi Hassan II du Maroc a été l'un des premiers à assurer le peuple et le gouvernement tunisiens de son soutien total. Le ministre marocain de l'Information a déclaré que la décolonisation ne pouvait aboutir à une coopération tant que toutes les séquelles de l'ancienne domination ne seraient pas totalement éliminées.

Les présidents Modibo Keita et N'Krumah ont également assuré la Tunisie de leur soutien dans l'épreuve qu'elle subit. Le président Bouguiba a remercié les gouvernements frères qui ont manifesté leur solidarité avec le peuple tunisien (parmi ceux-ci, citons encore l'Irak et la République Arabe Unie).

Le président Tsiranana, chef de l'Etat Malgache a lancé un appel aux pays de l'Union Africain-Madagascar, pour leur demander

le de Bizerte par les tunisiens, le président Bourguiba a déclaré vendredi soir qu'il avait rejeté cet ultimatum.

« Nous résisterons par tous les moyens », a déclaré le président tunisien. « Tous les tunisiens, civils et militaires, se battent jusqu'au dernier souffle. Nous avons accepté l'aide des pays frères. Le G.P.R.A. a déjà fait savoir qu'il est prêt à engager avec la Tunisie cette bataille pour l'édification du grand Maghreb et la libération de l'Afrique du Nord.

« Notre lutte ressemble à celle qu'avait soutenue, en 1956, le peuple égyptien contre l'agression de port Saïd ».

Tout l'après-midi de vendredi, la bataille a fait rage à Bizerte. Deux unités de parachutistes français, appuyés par des blindés ont fait irruption dans la ville par la Porte Mateur, tandis que trois bâtiments de la marine française quatre barges de débarquement équipées de canons sans recul forçaient l'entrée du canal. Les plus violents combats se sont déroulés autour de la ville arabe.

Chaque homme qui progresse ou qui se replie lâche une rafale d'arme automatique avant de regagner un abris, les habitants sont retranchés chez eux. L'attaque des parachutistes a été précédée du bombardement des principaux centres de regroupement des forces tunisiennes. L'aviation française aurait employé le napalm.

Malgré cela, les forces tunisiennes tiennent bon. La préfecture de Bizerte, siège du gouvernement, a été deux fois investie et deux fois reprise dans la nuit de vendredi à samedi par les combattants. Au cours d'une attaque contre la route Tunis-Bizerte, à 30 kms de Tunis, un avion militaire français de type « neptune » a été abattu par les Tunisiens.

Le Conseil de Sécurité devait se réunir samedi, à 15 heures pour examiner la plainte tunisienne à propos de cette incroyable agression des colonialistes, Français.

« La prospérité pour notre peuple », exulte Tschombé (qui voulait dire, bien entendu, « par votre peuple »). Mais, la prospérité quand même.

D'ailleurs, pourquoi demander où va le cuivre et où vont les bénéfices?

Un journaliste ayant demandé à notre homme (d'affaires) s'il avait l'intention de conclure un « arrangement militaire » avec le général Mobutu (nous y voilà...) Tschombé a répondu d'un air condescendant :

« Je peux très bien travailler avec le général Mobutu. C'est... un parfait honnête homme » Mais il n'est pas un politicien et il doit obéir aux ordres!

Cette restriction et cette mise au point faites, Mobutu devrait-il donc obéir aux ordres d'un homme d'affaires?

On prétend cependant qu'il s'en accommoderait... Au fond, Mobutu aurait mauvaise grâce à faire le difficile... A peine arrivé à Elisabethville, voilà qu'on lui permet de passer les troupes en revue sachant qu'il adore ça. Son ex-prisonnier lui offre le thé chez lui. Mais il fallait faire plus, et on l'a fait.

On lui a permis aussi de visiter les installations de l'Union minière! Du coup, le directeur de ladite Union, qui accompagnait déjà le brave général dans sa tournée depuis son arrivée, s'est fait un devoir de lui servir de cicerone.

Un qui a été frappé par la cordialité avec laquelle notre stratège a été reçu là-bas, c'est Kasavubu! Et dire qu'on craignait pour la sécurité du Congo! C'est en vain que les représentants de l'O.N.U. « s'inquiétaient » et que les membres du Corps diplomatique « s'intriguaient »: Mobutu ne s'est jamais mieux porté! D'ici qu'il se sente en aussi bonne

70% de diamants bons carats et suivi de huit députés, tout ce qu'il a pu trouver pour l'instant. Mais, étant donné le cours actuel du député, il ne faut rien négliger!

Adoncques, Sa Majesté fit... royalement cadeau à Kasavubu, de ces huit représentants de la meilleure teinture démocratique!

Du coup, le Tschombé, qui ne s'était refusé jusqu'ici que pour mieux se laisser prier, se « tâte ». Il commence à considérer assez... sympathiquement tout ça! Naturellement, il ne peut affirmer que le Katanga participera à cette fa-meuse... séance du Parlement. Il est homme d'affaires avant tout et, en tant que tel, il lui faut des garanties. Cependant, il serait prêt à rencontrer Kasavubu, histoire d'en discuter, ... en territoire neutre (à Genève, par exemple, et entre Africains...).

On dirait, décidément, que Léopoldville ne plait pas à Tschombé?

Ce en quoi il a tort... Parce que Kasavubu était justement plein de bonnes résolutions... Du moins on le dit.

Les accords militaires TSCHOMBÉ - MOBUTU devant "l'Assemblée" Katangaise

L'accord militaire Mobutu-Tschombé selon lequel le « général » prendrait les forces armées katangaises sous son commandement, sera examiné lundi par « l'Assemblée nationale katangaise » qui votera pour ou contre.

On se souvient que cette même Assemblée qui avait rejeté les accords Iléo-Tschombé... De beaux débats en perspective!

Au fait, quid de la présence des délégués katangais à la session du parlement de Léopoldville?...

Tlili pour y penser. Il a pensé également à préciser (de peur qu'on l'oublie), qu'il invitait toutes les tendances qu'elles soient affiliées à la C.I.S.L., à la C.I.S.C., etc... Ce qui est gentil.

Et nous qui avions cru bêtement lire dans une dépêche de l'A.F.P. que la C.I.S.L. ne savait même pas si elle était invitée! Il paraît qu'on lui donne quand même sa petite carte? Par l'escalier de service, bien sûr, mais quand même! Sinon pourquoï spécifier « affiliés à la C.I.S.L., C.I.S.C. » etc.

Donc, ce bon M. Tlili invite tout le monde! Et il vous permet même, lui, de rester affiliés à des Centrales qui mangent au râtelier du néo-colonialisme! d'espri.

Voyez jusqu'où va sa largeur! Son seul « souci » (il faut dire qu'il est de taille) est de réunir tous les Africains à sa Conférence! Il prévient d'ailleurs les absents : « Il n'y aura pas d'excuses! »

Au fond, ceux qui ne viendront pas, c'est qu'ils seront de mauvaise foi: je me charge, moi, Tlili, de les rayer de mes bank-notes. Ils ne méritent pas de faire partie de « mon Unité » ni d'assister à ma coektail-partie Afrique - C.I.S.L. etc... Tant pis pour eux!

Toutefois ils ne savent pas ce qu'ils perdront! Il y aura là tout le grain...

Et, comble d'honneur pour les malins qui viendront, attirés par le funet spécial de la Conférence, il paraît (mais c'est très officieux et nous ne pouvons l'affirmer) que ce serait Monsieur Tlili soi-même qui attendrait tout le monde à la porte, en livrée dorée de laquais du néo-colonialisme...

Certainement guettera-t-il avec anxiété l'apparition du Secrétaire général de l'U.G.T.S., dont il est bien à craindre qu'il ne soit pas au rendez-vous, étant donné qu'il n'a pas fixé de date pour son arrivée... Ni pour son éventuelle participation.

Solidarité, progrès,
démocratie,
voilà le contenu de notre
révolution.

Promotion humaine de
nos peuples,
tel est son objectif.

SEKOU TOURE

EFFOROZYA

Organisme
Nationale
de l'Agence Guinéenne
de Presse

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITÉ
Compte Chèques Postaux 6975 — Banque République de Guinée 3-34-32

LE PROGRES, NOUS NE POUVONS LE CONSIDERER QU'EN TANT QU'ACCUMULATION DE MOYENS ET EXTENSION DES POUVOIRS DONT DISPOSENT LES SOCIETES, POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE ET ACCROITRE LE BIEN-ETRE DE L'HOMME.

SEKOU TOURE.

NOUVELLES D'AFRIQUE ET DU MONDE

L'EUROPE BOUGE ... EN AFRIQUE

CETTE SEMAINE :
A DAKAR
500.000 DOLLARS
POUR UN BLANCHISSAGE

Tandis que M. Kaïses, ex-professeur de « relations internationales syndicales et sociales » fait son apparition sous la bannière étoilée dans le ciel de Dakar, en tant que nouvel ambassadeur des U.S.A. et que M. Thiili s'apprête à donner lui-même, dans la capitale sénégalaise, des cours de syndicalisme... international, les experts des 20 Etats de Morovia se sont réunis lundi dans cette ville, à 19, l'Ethiopie étant portée manquante.

On a élu un président pour la Conférence : c'est M. Doudou Thiam, ministre des Affaires étrangères du Sénégal, les trois vice-présidents étant le ministre du Plan du Congo (de l'abbé Youlou), l'ambassadeur de Tunisie et le ministre des mines du Nigeria.

Ouvrant les débats, M. Doudou Thiam a tenu à insister sur le « côté sérieux de la Conférence et son caractère élevé ». Ainsi l'on se hisse ? Jusqu'à quel sommet ?

Après avoir affirmé avec la dernière énergie qu'il tournerait résolument le dos à la démagogie, M. Thiam a conclu : « Dans la vie, rien ne vaut le sérieux ».

Et comme il l'a dit sans rire, il

Pour tenter d'effacer la souillure

que les actes criminels du sénile et féroce Salazar fait réjaillir, aux yeux des peuples, sur le Portugal et ses alliés de l'O.T.A.N., un « groupe de commerçants et financiers portugais » a engagé 500.000 dollars dans une campagne destinée à « éclairer » l'opinion publique mondiale sur le bien-fondé de la « politique » portugaise.

C'est la firme américaine de publicité **Salvage Lee and Cy** qui est chargée de cette délicate mission. Elle a déjà réussi à racoler le **Pittsburgh Courier**, important hebdomadaire noir des U.S.A., qui a déjà publié un supplément de 16 pages où il présente, sous un jour flatteur, l'administration portugaise en Afrique. La direction du **Pittsburgh Courier** n'a cependant pas manifesté le désir d'aller goûter, en Angola, les bienfaits de cette « administration ».

La Compagnie publicitaire, qui a le sens des affaires, prévoit que les 500 000 dollars seront dépensés en 12 mois. Aussi, les commerçants et financiers portugais devraient s'apprêter à délier à nouveau les cordons de leurs bourses. Mais, que ne ferait-on pas pour la réputation

la sagesse lui dictera de respecter — en gentleman — tous les petits intérêts que les Blancs peuvent avoir au Kenya (une paille).

Tout marchait très bien pour ces messieurs, le leader de la majorité, N'Gala, ayant accepté par ailleurs que l'on renvoie les élections générales et la Constitution aux calendes grecques.

Tout aurait bien marché plutôt si, tout à coup, un ministre ne s'était mis dans la tête de passer dans l'opposition, étant donné qu'il ne serait pas d'accord du tout avec M. N'Gala quant à ce renvoi.

Cet homme, M. Marrian, est venu, en somme, mettre les pieds dans l'assiette au beurre !

Et dire qu'on l'avait nommé ministre ! On s'en mord les doigts.

DES

BIENFAITS DE L'ASSOCIATION

En Europe cependant, où les « Six » du Marché Commun tiennent leur petite réunion de famille dans une chambre de Bonn, afin, dit-on, « d'adopter une politique commune notamment vis-à-vis de l'Afrique et de l'Amérique du Sud », on est décidé à faire un « cadeau » aux « pays d'outre-mer » qui se montreraient disposés à jouer au chat et à la souris avec les Métropoles, autrement dit à « s'associer ».

On se propose, à l'occasion de l'alliance prévue, de leur octroyer une sorte de « dot » sur laquelle verra le tuteur et conseiller, le « Fonds européen de développement de l'outre-mer ».

Ce « Fonds » disposera, à partir de

Les affaires françaises

Après le discours télévisé du président de Gaulle

TROP D'HONNEUR

Si les associés pressentis sont susceptibles de rendre des services à l'Europe industrielle en lui servant notamment d'appendice et de réservoir de matières premières, ils n'ont pas à faire à des ingrats !

14 juillet, les légions d'honneur sont tombées comme une pluie bien-faisante sur l'Afrique. C'était la prime d'encouragement. Pour ne pas heurter la modestie de leurs bénéficiaires nous taïrons leurs noms. Disons simplement qu'en retour, l'université de Tananarive a été baptisée « Université Charles de Gaulle ». A tout seigneur tout honneur ...

Et sans aucune arrière-pensée qu'on avait invité à Paris, pour leur fête nationale, 45 personnalités des deux «départements» du Sahara, dont l'Armenoïkal du Hoggar. Ces gens-là il fallait bien les sortir ...

LE GATEAU DES ROIS

Toujours de cette bonne ville de Paris, on nous apprend que le Comte du même nom, dit Henry de France aurait fait part, rue de Constantin, à un auditoire attentif, de ses «impressions» de voyage au

associés, puiser au fonds d'investissements et d'aide aux pays associés. Il paraît même que certaines grosses firmes d'armements y penseraient déjà. Comme ça, on aurait des pièces de rechange tout près de nos bases qui, comme on le sait, sont nombreuses. Il faut bien protéger les pays sous-développés ...

D'autant que certains de leurs gouvernements en ont fort besoin... comme celui de M. Ahidjo, au Cameroun, pour ne citer qu'un exemple ...

« UN AFRICAIN »

CONDAMNE DES PATRIOTES

C'est dans le cadre de cette belle communauté de vues et d'idées avec les maîtres européens que le traître Ahidjo au Cameroun, massacre et embastille les patriotes luttant pour la réelle indépendance du pays.

Le Tribunal militaire de Douala a siégé sans désemparer du 11 au 21 juillet. 87 inculpés ont été jugés pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et association de malfaitteurs ».

A qui s'étaient-ils donc associés ? ainsi ? Aux néo-colonialistes ? A la police d'Ahidjo ? Vous n'y êtes pas :

faut croire qu'il était sincère...

Pendant ce temps, le ministre de l'Intérieur du Sénégal se rendait dans la région frontalière de la Casamance où l'on signalait des raids d'aviions portugais violant l'espace aérien sénégalais.

MOUVEMENT DE LIBERATION EN GUINEE DITE PORTUGAISE

En effet, les forces populaires de libération auraient engagé une action de grande envergure sur ce territoire guinéen occupé par les troupes et les colons de Salazar. Dans la nuit de lundi à mardi, elles auraient attaqué un camp militaire portugais, ainsi que le principal centre administratif, à Saint-Domingue, coupant les lignes téléphoniques et faisant sauter un pont. Le sol craque sous les bottes du dictateur... partout où il les pose...

EN ANGOLA

Les forces portugaises se heurtent, samedi, vers Muquenaar, à trois mille partisans et engageaient en vain un combat de douze heures. Une autre bataille sanglante avait lieu également dans la région de Namouan Congo.

Selon une information de la Croix-Rouge internationale, le nombre de vieillards, femmes et enfants angolais réfugiés au Congo ne fait que s'accroître. Les médecins polonais de la Croix-Rouge n'arrivent qu'à grand peine à soigner tous les malades. Beaucoup de ces réfugiés, dont le nombre dépasse 127.000, arrivent épuisés par la fatigue et la faim.

AU MOZAMBIQUE

D'Angola, le feu semé par les colonialistes portugais gagne le Mozambique où, comme nous l'avons déjà dit, d'importants renforts de troupes portugaises ont été amenées en toute hâte ces temps derniers.

Le Président de l'Union démocratique de Mozambique, M. Adelme Gwambé, a déclaré qu'il n'existe plus d'autre moyen de libération pour la population que de recourir à la force contre l'opresseur.

LE TOUR D'EUROPE DU SINISTRE FOUCHÉ

...Tandis que les Croisés de la serviette-éponge sefforcent d'éponger le ruisseau de sang qui coule sur le blason du Portugal, Fouché, « ministre » de la Défense d'Afrique du Sud, va chercher en Europe de quoi teinter le sien.

Au Portugal, bien sûr, on avait réservé un accueil fraternel à l'homme de main des racistes. Hélas ! on ne pouvait guère lui octroyer d'armes, vu qu'on en avait un grand besoin chez soi ; mais on avait promis de marcher la main dans la main et de coordonner les efforts « civilisateurs ».

Fouché alla visiter d'autres amis européens, puis aboutit là où il devait logiquement trouver la compréhension la plus active. Il fut reçu la semaine dernière, à Bonn, par M. von Brentano lui-même, qui l'expédia sans plus tarder sur l'organisme le plus qualifié pour résoudre ses problèmes : le ministère de la Guerre. Ces gens-là, décidément, sont pleins de prévenance... Le Président Luebke lui-même n'avait-il pas transmis au Président de l'Afrique du Sud ses « souhaits sincères pour son bien-être personnel » ?

EN RHODESIES

La population a suivi l'appel de ses leaders, et le boycott des produits anglais a commencé... par la bière : on n'en boit plus, on engage les buveurs des terrasses à n'en plus prendre...

Les policiers ont beau matraquer les agitateurs, le chiffre d'affaires du dieu Gambirinus dégringole. Albion en reste les brasseries ballantes.

Et ce n'est qu'un début.

AU KENYA

Des messieurs très bien, occidentaux comme il se doit, se sont relayés au domicile (surveillé) de Jomo Kenyatta. On a fait au leader de discrets appels du pied en lui faisant en même temps miroiter sa libération proche. Dans l'espoir que

des 116 millions prévus jusqu'ici.

Excès de générosité ?... Attendez... « Cela, s'empresse-t-on d'ajouter aussitôt, ne signifie cependant pas pour autant que la contribution des Etats membres (les six européens), sera doublée ».

Bien sûr ! Il est normal que les pays d'outre-mer fassent un petit effort pour augmenter « leur » fonds, que diable !

Mais la grande surprise de l'affaire, la voici :

On va — tenez-vous bien — détaxer les produits tropicaux ! Bananes, café, cacao, thé, bois, ananas, vanille, épices et muscades des pays associés ne payeront plus de droits d'entrée dans l'Europe des six à dater du 1^{er} janvier 1965.

Que dites-vous de cela ? Naturellement, comme un bienfait en vaut un autre, il est également stipulé, dans le mémorandum des Six, vis-à-vis des Etats associés (proposition Hollstein), que :

« Les Etats associés devront de leur côté, réduire leurs droits sur l'entrée chez eux des produits (manufacturés) des six pays européens jusqu'à suppression complète des droits au 1^{er} janvier 1965, dans la mesure où les jeunes industries africaines n'ont pas besoin d'une protection spéciale ».

Une protection spéciale ? Bien sûr que non, puisque la concurrence européenne sur leur propre sol leur évitera la peine de se développer !

Le système était simple ; on y a pensé. Comme la vente des produits manufacturés est de loin plus rentable que celle des fruits tropicaux, « dédouanez mes produits, je dédouane vos fruits. Et tout le bénéfice est pour moi (c'est-à-dire pour « nous les Six » ».

Le **Mémorandum sur l'Association** propose enfin que les Six et les Etats associés s'accroissent progressivement et réciproquement le droit de libre établissement.

Autrement dit, envoyez votre main-d'œuvre, je vous envoie mes capitalistes.

C'est incroyable, ce que l'association peut rendre comme service...

Proche-Orient et ailleurs.

Parce que le Comte voyage, non pas, comme le voudrait un facile jeu de mots à son propre compte, mais à celui du peuple français. Le général de Gaulle lui-même aurait pourvu cet ambassadeur « spécial » de plus urgents destinés à quelques chefs d'Etats, et le Comte a rapporté aussitôt des réponses dont on n'a pas encore fait savoir la teneur.

Ainsi, tandis que la majorité qui s'est donné un roi crie dans le désert parlementaire, la couronne de France, exhumée de ses augustes poussières, se promène dans la coulisse, en attendant l'entrée en scène des vedettes.

Le prétendant a appris son rôle par cœur. Le voici dans sa profession de foi : « Le colonialisme de style classique est condamné ! » annonce-t-il à son auditoire, dès l'entrée.

Remarque bien une chose, c'est que lorsqu'on dit : « Le roy est mort » il y a une nuance que seul les imbéciles ne saisissent pas : toute la différence est entre ce y et ce i.

Donc le style colonialiste « classique » étant périmé, enfourchons sans regret ce fauteuil de style néo (colonialiste).

Le Comte, dans sa péroraison, ne s'en prive pas. Il entre de suite au cœur du sujet. Ecoutez plutôt :

« Les pays sous-développés sont de « vocation essentiellement agricole ». Au lieu de leur fournir de l'équipement industriel (parfaitement superflu) l'Occident devait les aider à développer leur agriculture ».

... C'est royalement pensé, médité, revu et corrigé.

Parcequ'enfin ! on est bon prince, mais admettons par exemple que les porteurs de mon carrosse s'établissent brusquement chauffeurs d'autocars à leur propre compte ! le trône de France en ressent comme des tremblements...

Côté industriel, bien sûr, on n'em pêchera pas les firmes européennes, qui ont de l'expérience d'installer des filiales outre-mer : elles pourrout même, puisque ça profitera aux

patriotes camerounais, lesquels, aux yeux d'Ahidjo, sont des « malhaineurs ». Parmi ces « malhaineurs » figure Dika Aclag, le fils de l'ancien ministre d'Etat. Il a été condamné à la détention perpétuelle en forteresse.

... Parcequ'Ahidjo a peur !

Où l'Europe se manifeste-t-elle encore en Afrique ?

EN MAURITANIE

Le 20 août prochain, on va procéder aux élections présidentielles. Ce qu'on veut souhaiter, c'est qu'elles se déroulent librement, hors de toute ingérence étrangère, et que le peuple puisse se prononcer en toute connaissance de cause.

L'APPENDICE

Il paraît que l'Europe des Six aurait posé une condition à la Grande-Bretagne pour son entrée dans la famille du Marché Commun, et cette condition n'est pas mince : elle doit assainir sa balance de paiements pour stabiliser sa monnaie. Et comme la balance penche du mauvais côté depuis quelque temps, étant donné précisément la concurrence redoutable que lui font les Six...

Un homme d'Etat africain, plus ou moins en mal d'association, faisait ressortir dernièrement ces contradictions entre la politique anglaise et celle des Six, et constatait amèrement qu'elle avait ses répercussions en Afrique, entre pays de l'Association et pays économiquement liés à l'Angleterre. « De ce fait, disait-il, on retrouve en Afrique le même divorce qu'en Europe ».

Moralité : tant qu'on demeure appendice de l'Europe, on souffre de ses maux d'estomac...

Acheter et lire « Horoya »,

C'EST BIEN...

S'y abonner,

C'EST MEUX !!